



Envoyé en préfecture le 28/04/2021
Reçu en préfecture le 28/04/2021
Affiché le 28/04/2021
ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE



ACTION CŒUR DE VILLE phase de déploiement



Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 28/04/2021



ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

AVENANT N°2 DE PROJET

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE - OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE SENLIS

ENTRE

° La Commune de Senlis représentée par son Maire Madame Pascale LOISELEUR ;

° La Communauté de Communes Senlis Sud Oise représentée par son Président Monsieur Guillaume MARECHAL

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

ET

° L'Etat représenté par la Préfète du département de l'Oise, Madame Corinne ORZECOWSKI,

° Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations Banque des Territoires représenté par la Directrice Territoriale Investissements, Direction Déléguée Amiens, Direction des Hauts-de-France, Madame Céline COCHE-DEQUEANT,

° Le groupe Action Logement représenté par son Président du Comité Régional d'Action Logement, Monsieur Frédéric ROUSSEL,

° L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par la Préfète du Département de l'Oise, Madame Corinne ORZECOWSKI,

° Le Conseil Régional des Hauts-de-France représenté par son Président Monsieur Xavier BERTRAND,

° Le Conseil Départemental de l'Oise représenté par sa Présidente Madame Nadège LEFEBVRE,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

AINSI QUE

° La Chambre de Commerces et d'Industrie de l'Oise représentée par son Président Monsieur Philippe ENJOLRAS,

° La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France représentée par son Président Monsieur Laurent RIGAUD,

° L'Agence d'Urbanisme Oise-les-Vallées représentée par son Président Monsieur Philippe MARINI,

° Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise représenté par sa Présidente Madame Corry NEAU,

° L'Association des Commerçants de Senlis représentée par son Président Monsieur Julien BURNAT,

° L'Office du Tourisme de Chantilly - Senlis représenté par son Président Monsieur Frédéric NANCEL,

° Le Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France représenté par son Président Monsieur Patrice MARCHAND

SOMMAIRE

Article 1 Bilan de la phase d’initialisation et diagnostics finalisés.....	p 5
1.1 Etudes et diagnostics finalisés.....	p 5
1.2 Etudes et diagnostics en cours.....	p 10
1.3 Conclusions transversales des diagnostics.....	p 12
Article 2 Stratégie de redynamisation – Réponse aux conclusions du diagnostic.....	p 21
Article 3 Les dynamiques en cours : mise en œuvre des actions matures.....	p 42
Article 4 Secteur d’intervention ORT.....	p 49
Article 5 Plan d’actions prévisionnel global et détaillé.....	p 53
Article 6 Objectifs et modalités de suivi et d’évaluation des projets.....	p 61

Annexes

Livrables des études réalisées dans le cadre du diagnostic

1a Tableau récapitulatif plan d’action + 1b plan de localisation des actions

2 Plan potentiel et orientations d’aménagement

3 Fiches action par thématique

Article 1. Bilan de phase d'initialisation

1.1. Etudes et diagnostics finalisés Tableau récapitulatif

Axe	Description succincte de l'étude	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires financeurs
1 2 3 4 5	D.1 Schéma global d'aménagement du quartier Ordener (schéma directeur) <i>Définition des espaces publics / privés, état des lieux et projet de mise aux normes des réseaux, AMO pour le lancement de la phase opérationnelle</i>	Ville de Senlis	Archétude	Ville – Banque des Territoires
2	D.2 Etude de redynamisation commerciale <i>Mise à jour de l'étude préalable à la définition d'un périmètre de sauvegarde réalisée par la CCI et la CMA en 2014. Définition des actions de redynamisation du commerce de centre-ville et des pistes de développement des outils numériques</i>	Ville de Senlis CCSSO		
1 2 3 4 5	D.3 Diagnostic territorial état des lieux général proposition de projet – stratégie ACV (étude de définition du projet Cœur de Ville) <i>Diagnostic des besoins en matière de logements, du développement économique, de la mobilité, du développement touristique, de la valorisation et développement des services publics. Définition du projet urbain global du Cœur de Ville, déclinaison en actions, définition d'un budget et d'un calendrier</i>	Ville de Senlis	Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Oise les Vallées	Ville – Banque des Territoires
2 5	D.4 Etude de marché pour le développement de l'offre hôtelière <i>Définition des besoins et de l'attractivité du territoire pour le développement de l'offre hôtelière</i>	Ville de Senlis		Ville
5	D.5 Etude de rénovation énergétique des équipements publics <i>La vétusté des bâtiments publics, notamment des équipements d'enseignement (groupe Anne de Kiev) nécessite de lancer une réflexion pour leur réhabilitation et rénovation énergétique</i>	Ville de Senlis	Setec	Banque des Territoires
5	D.6 Etude smart city <i>Etat des lieux sur le développement des outils numériques utilisés par la Ville à destination des habitants et de tout public. Définition d'une feuille de route pour lancement d'un projet global</i>	Ville de Senlis	Wavestone	Banque des Territoires
5	D.7 Etude faisabilité déménagement du conservatoire municipal de musique et de danse <i>Compte tenu de la vétusté des locaux actuels du conservatoire et de la hausse de fréquentation des élèves, la Ville a lancé une étude sur la possibilité de l'implantation de l'équipement dans l'ancien mess des officiers au sein du quartier Ordener</i>	Ville de Senlis	Mérimée Conseil et Adéquation	Banque des Territoires

Référence	Synthèse des conclusions de l'étude
D.1	<p style="text-align: center;">Schéma directeur du quartier Ordener</p> <p><i>Ce schéma complété par un diagnostic des réseaux a permis d'aboutir en octobre 2019 à un projet d'aménagement urbain cohérent découpant le site en 6 blocs de travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le bloc 1 consiste en l'aménagement d'un parking de 150 places pour permettre du stationnement mutualisé, après la démolition d'un hangar. La phase d'étude de maîtrise d'œuvre a commencé en mars 2020 avec le cabinet Arval. Les travaux démarreront en 2021 - le bloc 2 concerne l'aménagement des espaces publics de circulation à l'arrière du Manège - le bloc 3 en plus d'aménagement d'espaces publics permettra la création d'un parking visiteur de 30 places qui ouvrira le site sur la ville - le bloc 4 concerne le réaménagement du parking existant rue des Jardiniers pour une jauge de 300 places - le bloc 5 est le traitement (aménagement et viabilisation) de la réserve foncière pour permettre la cession du foncier à vocation économique - le bloc 6 concerne l'espace central du quartier Ordener avec le réaménagement des places centrales et de leurs abords. <p><i>L'ensemble des travaux a pour objectif d'améliorer le traitement paysager et environnemental du site. Les blocs de travaux peuvent être réalisés indépendamment dans un phasage adapté pour répondre aux besoins de l'évolution du site.</i></p>
D.2	<p style="text-align: center;">Etude de redynamisation commerciale</p> <p><i>L'étude montre que les commerces de Senlis et de la CCSSO résistent plutôt bien au pôle commercial primaire de Saint-Maximin. L'appareil commercial est équilibré entre grande distribution, boutiques et marché. Le marché de Senlis est un atout majeur pour le commerce du territoire. L'équipement de la personne reste très bien positionné à Senlis, même si l'activité commerciale a baissé au cours des 10 dernières années.</i></p> <p><i>En comparaison avec les ménages de l'Oise, la consommation des ménages de la CCSSO est supérieure de 4,3%. En alimentaire, ils privilégient les commerces de bouche (+1,8), mais aussi le marché (+1,7) et internet (+2,2) avec l'utilisation du Drive, au détriment de la grande distribution et du hard discount (-4,7). En non alimentaire, l'écart se creuse avec près de 6% de consommation en plus dans les boutiques pour les ménages de la CCSSO au détriment de la grande distribution alimentaire et spécialisée (-7,3). Entre 2000 et 2018, l'activité commerciale a augmenté de 10%, contre 20% dans l'Oise où les extensions et créations de surfaces commerciales de périphérie ne sont pas toujours maîtrisées. Deux familles de produits en diminution : l'équipement de la personne à l'instar de l'échelon national et le poste culture loisirs dont l'offre de Saint-Maximin aspire la consommation. Un taux d'évasion commerciale de 50%. A titre de comparaison, l'Aire cantilienne enregistre un taux de 56,3% et la CCPOH, 52,3%.</i></p> <p>En recommandations : - soutenir le commerce de proximité en l'accompagnant grâce à des moyens humains, réglementaires, numériques ou autres favorisant l'attractivité – adapter le périmètre de sauvegarde des fonds et des baux commerciaux – utiliser les moyens réglementaires pour maintenir un faible taux de vacance (taxation des friches commerciales, obligation de maintenir des façades propres) – traduire dans les documents d'urbanisme la volonté de renforcer l'attractivité du centre-ville (privilégier l'implantation des – de 300m² dans les centralités) – travailler avec tous les acteurs du territoire sur la transition numérique : mettre en place une application type « ma ville en poche » sur laquelle habitants et visiteurs trouvent toutes les informations utiles y compris les commerces. Accompagner les commerçants pour qu'ils s'approprient l'outil.</p>
D.3	<p style="text-align: center;">Etude de définition du projet Cœur de Ville</p> <p><i>Le diagnostic fait ressortir les atouts et les faiblesses pour chaque axe du programme Action Cœur de Ville.</i></p> <p>Axe 1 situation démographique</p> <ul style="list-style-type: none"> - les atouts : des jeunes et des actifs bien représentés, une population de plus de 40 ans sur représentée, un taux d'activité plus important pour les résidents de 15 à 64 ans, un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale et nationale pour les 15 / 64 ans, un taux de pauvreté moindre, des revenus moyens supérieurs à la moyenne départementale, régionale et nationale, un niveau de diplôme plus élevé.

– **les faiblesses menaces** : contexte démographique peu favorable, population en décroissance pendant 10 ans (jusqu'en 2018) avec deux grandes phases successives induites par le départ des militaires du quartier Ordener et de la plateforme aéronautique de la Base Aérienne 110, un desserrement des ménages dû à une population qui vieillit et l'évolution des comportements de cohabitation (vie en couple plus tardive des jeunes ou séparations plus nombreuses), une natalité en baisse, une taille des ménages moindre à l'échelle du département.

– **les enjeux** : accroître la population notamment en centre-ville, un nouveau cap de croissance à soutenir, une situation en cours d'évolution grâce aux nouveaux programmes résidentiels en cours ou à venir. Au 1^{er} janvier 2021, l'INSEE a informé la Ville de la progression de la population légale de la commune : 15 524 habitants (millésime 2018) contre 14 878 (millésime 2017). Les 646 habitants supplémentaires témoignent autant d'un correctif « technique » fait sur le registre des immeubles qui n'était pas à jour (RIL) que des programmes de logements livrés ces dernières années dans la lignée du PLU approuvé en 2013 et qui commencent à produire leurs effets sur la démographie communale.

Axe 1 habitat

– **les atouts** : une mixité des typologies en centre-ville entre logements collectifs et maisons de ville, un site patrimonial garant d'une grande qualité architecturale, une diversité dans les tailles de logements avec toutefois une plus grande offre en petites surfaces (T1 et T2) dans le centre-ville mais aussi une proportion non négligeable de T5, un habitat en centre-ville proche de toutes les commodités commerciales, des services et équipements publics, des propriétaires plutôt aisés en âge d'investir dans des travaux.

– **les faiblesses menaces** : un parc de grande qualité patrimoniale et / ou architecturale mais qui peut s'avérer peu adapté aux nouveaux besoins des jeunes familles ou des personnes âgées : des logements en étage / escalier plus ou moins étroit, petitesse des pièces, manque de luminosité, déperditions énergétique et thermique, un parc social peu présent en centre-ville, un taux de vacance important en centre-ville élevé (plus de 20%) qui peut s'expliquer par sa vétusté et son inconfort et la présence de logements au-dessus des commerces encore inaccessibles.

– **les enjeux** : un dynamisme qui passe par la résorption de la vacance et l'amplification de l'offre immobilière – réduire la vacance pour maintenir le dynamisme du centre-ville / augmenter le nombre et la part de résidences principales, une étude complémentaire exploratoire est à mener au niveau de chaque logement recensé comme vacant dans le périmètre ACV (pré-opah), réhabiliter l'habitat ancien par une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat, améliorer l'offre immobilière notamment pour accueillir les jeunes ménages et dans le même temps, maintenir l'offre commerciale et améliorer l'attractivité de Senlis afin de : proposer une offre immobilière plus diversifiée et ciblée en termes de produits en centre-ville pour reconquérir une clientèle plus familiale notamment des jeunes couples avec des enfants en bas-âge, développer une offre immobilière pour les petits ménages sur le campus Ordener, anticiper le développement de l'EcoQuartier par l'amélioration des logements existants dans le centre ancien, conforter une dynamique urbaine déjà à l'œuvre qui participe au renouvellement urbain à la densification et à la qualification de l'espace public, reconquérir l'image de l'habitat en centre-ville patrimonial en lui donnant une image plus moderne, plus végétale et plus accessible à tous.

Axe 2 économie – commerce

– **les atouts** : une dynamique des commerces du centre-ville qui rayonne sur un bassin de chalandise de 30 000 habitants qui résiste bien, une offre variée et étendue, tenue d'un marché 2 fois par semaine, un taux d'évasion commerciale et un taux de vacance commerciale contenus, des dispositifs réglementaires de protection du commerce à l'œuvre. La ville de Senlis accueille 9 000 emplois.

– **les faiblesses menaces** : une aire de chalandise limitée à l'échelle de la CCSSO, un nombre croissant de commerçants est âgé de 55 ans et plus ainsi les cessions / reprises de fonds vont être importante à court terme, des loyers élevés en centre-ville moins favorables à l'installation qu'en périphérie, une activité commerciale fragilisée par de nouveaux modes de vie, concurrencée par les grands pôles commerciaux alentours et le développement des achats par internet, difficulté d'adapter les locaux aux nouvelles normes d'accessibilité, manque activité de traiteur et une maison de la presse.

– **les enjeux** : maintenir l'offre commerciale en centre-ville et développer sa diversité et sa complémentarité, des types de commerces à retrouver : traiteur et vente presse, développer la présence du numérique, éviter l'évasion commerciale / parvenir à développer une série de mesures adaptées aux besoins des commerçants, fournir des aides aux commerces, proposer des solutions d'occupation transitoire des locaux vacants, aménager l'espace public pour renforcer l'attractivité ou faciliter la livraison, pouvoir assurer les services d'une ville connectée : accompagner les commerçants vers la transition numérique, pouvoir récupérer des achats dans une conciergerie, augmenter le potentiel de clientèle / capter une nouvelle clientèle en profitant des opérations de renouvellement urbain, assurer les conditions d'accessibilité optimales en privilégiant les modes actifs (piétons, vélos, trottinettes ...), en lien avec les autres thématiques, développer l'attractivité touristique en synergie avec les territoires voisins, aménager les espaces publics pour faciliter les livraisons en améliorant les conditions de stationnement

pour les visiteurs. Préserver l'attractivité économique de Senlis en aménageant et en accompagnement les établissements en mutation.

Axe 3 mobilité – accessibilité

– **les atouts** : un territoire bien desservi par la route, un projet de pôle d'échanges multimodal à la gare routière de Senlis, un territoire apte aux mobilités douces, plusieurs itinéraires européens de voies de modes actifs qui la traversent, un réseau vecteur de développement touristique.

– **les faiblesses menaces** : un espace public source de contraintes pour les piétons et les cyclistes en centre-ville (pavés malcommodes et inconfortables notamment pour les PMR, partage des voies trop favorable à la circulation automobile), un réseau de pistes ou voies cyclables encore peu développé sur le territoire senlisien et des discontinuités entre les aménagements cyclables existants, en pratique peu de liaisons entre les quartiers, un centre-ville pas toujours aisément accessible depuis les quartiers, des conflits d'usage entre la voiture et les modes doux préjudiciables à la convivialité urbaine, besoin de développer le stationnement vélo, une circulation et un stationnement des véhicules parfois en conflit avec les piétons, vélos, (terrasses de restaurants et de cafés), une offre en stationnement très contrainte en cœur de ville notamment pour l'activité commerciale, pas d'accès à Senlis par le rail, une gare et ses abords encore peu valorisés, risque de suppression de la ligne par autocar Creil / Senlis / Roissy avec la future liaison ferroviaire Creil - Roissy.

– **les enjeux** : une ville moins routière pour un centre-ville plus agréable à pratiquer, organiser et traiter les poches de stationnement en périphérie du centre-ville, aménager le pôle d'échanges multimodal de la gare, faire de Senlis une « étoile cycliste » en particulier en lien avec la véloroute européenne n°3 « la Scandibérique » vers Paris, développer la culture du vélo, assurer les conditions d'accès au centre-ville en privilégiant la mobilité active, continuer de développer les aménagements pour la mobilité active pour les piétons et cycles + PMR tout en prenant en compte le caractère historique dans le centre-ville, assurer la « praticabilité » du centre-ville, tirer parti d'un potentiel touristique important encore inexploité depuis les axes européens de vélo / cheminements pédestres, faciliter l'accès au centre-ville pour toutes les catégories d'usagers et les livraisons, en lien avec les autres thématiques, tirer parti des espaces publics de voirie pour développer l'attractivité du centre-ville afin d'affirmer la place des modes doux et de mieux répartir l'espace public au profit d'une vie urbaine apaisée et plus conviviale en faveur de meilleures conditions d'accueil touristique.

Axe 4 formes urbaines, patrimoine et espaces publics

– **les atouts** : un cœur de ville au riche patrimoine architectural urbain, culturel et naturel dans une cité compacte, des espaces verts très diversifiés (jardins passages promenades squares espaces enherbés bords de rivière), un tourisme d'itinérance promis à être renforcé par l'existence d'axes européens de loisirs.

– **les faiblesses menaces** : une richesse patrimoniale touristique encore incomplètement ou peu valorisée, certains sites ou bâtiments d'intérêt ne sont pas ouverts de manière régulière aux visiteurs (les arènes, l'église Saint-Pierre ...), des espaces verts certes diversifiés mais sans lien visible entre eux, pas de parc public à proprement parler en centre-ville, un espace public vécu comme inconfortable (pavés, hauts murs, peu d'espaces de respiration et récréatifs, une circulation et un stationnement des véhicules parfois en conflit avec les piétons, vélos et usages de l'espace public pour la vie urbaine et touristique) (terrasses de restaurants, cafés, déambulation, marché, flâneries touristiques ...), une offre d'hébergement qui pourrait être étouffée.

– **les enjeux** : développer l'attractivité urbaine et touristique du centre-ville, une économie touristique porteuse à structurer en lien avec les territoires voisins basée sur le triptyque accès facile / activités multiples / hébergement varié, des réflexions à mener sur la valorisation de l'espace public et du potentiel touristique, une place pour les modes doux qui mérite d'être affirmée sur l'espace public en particulier en centre-ville afin de mieux répartir l'espace public au profit d'une vie urbaine apaisée et plus conviviale et de l'accueil touristique, une amélioration des conditions de stationnement : localisation pour les visiteurs, des espaces mutables à identifier comme vecteurs et enjeux de développement touristique avec la possibilité d'ouverture d'espaces au public (hôtel, espace vert majeur, lieu d'animation ...), l'opportunité de créer de nouveaux espaces publics et lieux d'intérêt touristique, en lien avec le centre historique suite au renouvellement urbain de secteurs / quartiers : EcoQuartier, quartier Ordener, mettre en valeur le patrimoine ancien et les sites (plan lumière, accès aux bâtiments et sites amélioré (heures d'ouverture, praticabilité, information ...).

Axe 5 équipements – services publics

– **les atouts** : un bon niveau d'équipements correspondant à une commune de 17 000 habitants, avec une concentration d'offre culturelle sur le centre-ville (musées, cinéma, patrimoine historique), des formations de niveau supérieur (Proméo formation, filières de BTS en lycée ...) qui contribuent au dynamisme social, économique et à l'animation urbaine.

– **les faiblesses menaces** : un patrimoine immobilier important et vieillissant nécessitant parfois de gros travaux d'amélioration ou de restructuration.

	<p>– les enjeux : un plan pour le devenir du patrimoine immobilier important patrimoine et de nombreux équipements publics (tels la cathédrale), restaurer les équipements publics d'un point de vue énergétique en particulier les groupes scolaires, évaluer les besoins nouveaux surtout ceux liés à l'EcoQuartier ou le campus Ordener, développer les formations pour les artisans en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire, développer l'offre de formation post-bac, profiter de la présence des étudiants pour animer le centre-ville et entretenir une image jeune de la ville, asseoir le rôle structurant des équipements publics par la mise en œuvre d'espaces publics appropriés.</p> <p>Ce diagnostic révèle le cœur de ville comme étant le croisement des dynamiques à l'œuvre concernant le commerce, le logement, les équipements, le stationnement, l'accessibilité, le patrimoine, le tourisme, le numérique, les espaces publics ...</p>
D.4	<p style="text-align: center;">Etude de marché pour le développement de l'offre hôtelière</p> <p>Des études ont été faites ces dernières années concernant l'opportunité de reconverter certains lieux de la Ville en hôtel restaurant. Un site municipal accueillant actuellement les ateliers municipaux et situé à proximité du centre-ville historique se prête à cette reconversion. Au vu de l'implantation de Senlis, proche de Paris, de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, sur l'axe de l'autoroute A1 du Nord, de la qualité de son environnement naturel et bâti, de la richesse du patrimoine historique et culturel, des entreprises présentes, de la situation touristique de 1^{er} plan, de l'offre actuelle en hébergement de moyenne gamme, un développement de la gastronomie et de l'hôtellerie haut de gamme n'existant pas en centre-ville pourrait être un projet viable sur ce site. Il impose un investissement important car les 12 000m² de surface de bâtiments existants sont dans un état délabré et l'aménagement à apporter serait important. Pour confirmer la faisabilité d'un tel projet, il faudra lancer une étude de marché approfondie pour valider les hypothèses. Cela pourra se faire lorsque la Ville aura décidé du déménagement des services techniques et choisi un emplacement adapté à la fonction.</p>
D.5	<p style="text-align: center;">Etude de rénovation énergétique des équipements publics</p> <p>La mission du bureau d'étude Setec propose la mise en place d'une méthodologie de rénovation du parc immobilier de la Ville. Elle s'appuie sur une collecte et une analyse des données de consommation du parc. Elle présente la réalisation de scénarios de priorisation et d'investissement. La mission s'articule sur l'élaboration de 4 diagnostics énergétiques sur des bâtiments communaux comme exemple à développer pour les autres biens immobiliers de la Ville.</p>
D.6	<p style="text-align: center;">Etude smart city (territoire intelligent)</p> <p>La mission du bureau d'étude propose la mise en place à travers l'ensemble des fonctions de la Ville des outils numériques en s'appuyant sur les enjeux identifiés lors du diagnostic territorial ACV (cadrage du besoin, diagnostic de l'existant, élaboration de la feuille de route). Cette étude définit les axes de travail-clés pour mettre en œuvre la stratégie de territoire intelligent, structurer des portefeuilles de projets innovants et dégager des actions à court et moyen terme. Elle définit une gouvernance de projet articulant les services de la Ville. Elle propose la mise en place d'outils d'aide à la décision en analysant les opportunités, la faisabilité et l'évaluation des projets. L'objectif est de renforcer l'inclusion numérique, de favoriser l'implantation de nouveaux acteurs, d'améliorer le bien-être des citoyens, de valoriser la culture et le patrimoine, d'assurer la transition énergétique.</p> <p>C'est un diagnostic de l'existant et une identification des opportunités d'innovation pour le territoire senlisien.</p> <p style="text-align: center;"><i>Cette étude doit faire l'objet d'une restitution aux élus</i></p>
D.7	<p style="text-align: center;">Etude faisabilité déménagement du conservatoire municipal de musique et de danse</p> <p>L'étude menée répond à la volonté de la Ville de Senlis d'installer le futur conservatoire à proximité du centre-ville sur un site en reconversion, le quartier Ordener, dans l'ancien mess des officiers, tout en offrant de bonnes conditions d'accueil, d'accessibilité et de sécurité aux élèves (500 inscrits). Ce nouvel équipement permettra à la Ville d'obtenir le label Conservatoire à Rayonnement Communal. La restitution de l'étude présente les besoins liés à l'aménagement du conservatoire, les différents scénarii et le financement. L'activité de l'équipement nécessite une surface de 1700m². La surface de l'ancien mess étant plus petite, il faut envisager des possibilités d'extension du bâtiment. Le financement tient compte des inscriptions des membres et des subventions des divers partenaires qui représenteraient 40% du montant du projet global. Le calendrier présenté prévoit une ouverture du nouvel équipement pour 2024. Les élus ont acté le scénario du projet avec une extension compacte présenté en comité de pilotage en présence de l'Architecte des Bâtiments de France. A partir de cette validation, une étude de programmation est lancée.</p>

1.2. Etudes et diagnostics encore en cours Tableau récapitulatif

Axe	Description succincte de l'étude	Calendrier de réalisation	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires financeurs
3	AM.4 Etude de maîtrise d'œuvre Pôle d'Echanges Multimodal et maillage viaire EcoQuartier <i>Création d'un aménagement autour de la gare routière (parvis et voiries) pour organiser l'accessibilité et assurer la sécurité des usagers en réorientant les services et en intégrant toutes les formes de mobilités</i>	Première phase de travaux engagée (réseaux avenues de Lattre de Tassigny et de Mont l'Evêque) Notification marché maîtrise d'œuvre 28 novembre 2019 Notification APS 20 janvier 2020	Ville de Senlis	Urbicus Cabinet Merlin Soja Architecture	Europe C. Régional / Départemental SMTCO
3 4	AM.5 Etude de maîtrise d'œuvre Aménagement du stationnement notamment rue Thomas Couture et cours Thoré Montmorency (« poches de stationnement ») <i>Traitement du stationnement tout en recouvrant le rôle social du site et en valorisant son patrimoine paysager</i>	Notification du marché de maîtrise d'œuvre 19 juillet 2019 Notification APS 2 octobre 2019	Ville de Senlis	Patrimoine et Paysages	Conseil Départemental
2	AM.7 Etude de maîtrise d'œuvre Aménagement d'un parking mutualisé de 150 places sur le Quartier Ordener <i>Réalisation d'un parking paysager à la place d'un ancien hangar qui sera démoli afin de valoriser l'attractivité du quartier sur le plan économique et événementiel</i>	Notification du marché de maîtrise d'œuvre février 2020 suite au rendu du schéma global d'aménagement quartier Ordener	Ville de Senlis	Arval Logabat	CRSD Etat (FRED, DSIL) Conseil Régional Conseil Départemental ACV CCSSO
1 4 5	Etudes de programmation urbaine et de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'îlot et de l'établissement scolaire Anne de Kiev <i>A partir d'une étude sur la prospective scolaire, lancement d'une réflexion sur l'évolution de l'école (dimensions, démolition, reconstruction, restructuration), sur les équipements attenants et le devenir foncier de cette parcelle en entrée du centre historique</i>	Notification du marché d'étude novembre 2019	Ville de Senlis	Attitudes Urbaines Archétude Sogeti Ville en Œuvre	Ville Banque des Territoires
4	Etude de diagnostic et de faisabilité reconversion Hôtel du Vermandois pour restauration et accueil du public pour des activités évènementielles <i>Révéler l'élément patrimonial, logis seigneurial du XIe rare exemple d'architecture civile de cette époque, en assurant sa sauvegarde et sa valorisation par une activité économique et culturelle</i>	Etude de faisabilité architecturale réalisée avril 2020 Etude juridique et financière en cours de lancement Etude faisabilité économique à lancer	Ville de Senlis	ACMH Frédéric Didier	Banque des Territoires Etat (Fin Infra) Fondation du Patrimoine Fonds de Dotation Patrimoine de Senlis DRAC

1	<p>Etude sur l'habitat dans le Site Patrimonial Remarquable en vue de lancer une étude pré-opah</p> <p><i>Réalisation d'un travail d'analyse et d'observation pour mesurer les possibilités et le potentiel en termes de rénovation et d'amélioration de l'habitat, d'action sur les situations liées à l'état insalubre en oeuvrant à la résorption de la vacance</i></p>	Etude débutée en janvier 2020 terminée en février 2021	Ville de Senlis	d'Urbanisme Oise les Vallées	partenariat Ville et OLV
4	<p>Elaboration d'un cahier de recommandations pour les devantures commerciales</p> <p><i>Outil pédagogique destiné aux porteurs de projet, particulièrement les commerçants, pour une aide à la réalisation de travaux sur les devantures</i></p>	Etude débutée fin 2019 Réunions avec les commerçants juin 2019 janvier 2020 novembre 2020 Réalisation en parallèle de la révision du RLP	Ville de Senlis	Direction Aménagement et Urbanisme Senlis	Ville de Senlis

1.3. Conclusions transversales des diagnostics

La synthèse des diagnostics de la phase d'initialisation couvre les 5 axes sectoriels mentionnés ci-après de sorte à permettre une appréhension systémique de la situation du centre-ville :

° Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville :

La question du logement se pose dans toutes les villes. Plus qu'ailleurs, à Senlis, le riche patrimoine architectural impose de porter une attention particulière à la réalisation de tout projet. Dans le respect de l'exigence de la réglementation, il faut utiliser cet atout pour valoriser l'habitat et la qualité du cadre de vie. L'étude de diagnostic Action Cœur de Ville réalisée par l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées traite de la thématique de l'axe 1 sur les sujets de la démographie et de l'habitat. Ces deux sujets sont préoccupants pour la Ville de Senlis qui est la ville centre avec 15 000 habitants appartenant à un EPCI de 25 000 habitants au total pour 17 communes. L'une des problématiques de Senlis est de retrouver une population avoisinant les 17 000 habitants comme il y a 10 ans. A noter, ainsi que l'INSEE en a informé la Ville, la progression de la population légale de la commune au 1^{er} janvier 2021 avec 15 524 habitants (millésime 2018) soit 646 habitants supplémentaires par rapport au millésime de 2017. Une seconde problématique est la situation de logements dégradés dans le Site Patrimonial Remarquable de la Ville et un taux assez élevé de vacance (20%). Aujourd'hui, un contraste est visible : certaines propriétés, suite à des travaux de réhabilitation conséquents, sont mises en valeur patrimoniallement et constituent des logements très qualitatifs alors que d'autres ne sont pas entretenus. Le besoin de mener une étude précise sur l'habitat est nécessaire. Celle-ci permettra à la Ville de définir la manière de remettre sur le marché des logements décents en centre-ville en ayant une connaissance de l'état du bâti et des besoins en logement pour la population.

Forces	
<p>Oppportunités</p> <p>Une sur représentation des 40-54 ans, ménages ayant des enfants 6 à 17 ans, dans le pôle urbain de Senlis comparé aux autres pôles de l'Oise</p> <p>Moyenne des tailles des ménages 2,2 personnes. Sur représentation dans le centre-ville (en proportion) des 25/39 ans et une sous-représentation des 80 ans et plus</p> <p>Une diversité de taille de logements et des logements sensiblement plus grands que la moyenne nationale. Une mixité de typologies entre maison de ville et logements collectifs. Une offre de petits logements en centre-ville plus importante que dans les autres quartiers mais aussi une offre de grands logements non négligeable (30% sont des T5)</p> <p>Le centre-ville compte près de 1 800 logements soit près de 25% des logements de la commune. A partir du fichier de la DGFiP, 800 locaux à usage de logement, dont 620 habitations pures et 180 mixtes (logement + commerce en rez-de-chaussée). Plus de 150 locaux n'ont aucune affectation</p> <p>Le centre-ville représente une mosaïque d'époques de constructions, nombreuses sont celles avant 1920</p> <p>Cadre de vie patrimonial exceptionnel. Qualité architecturale qui attire le monde du cinéma, de nombreux tournages de films sont réalisés dans le SPR</p> <p>Au-delà de 2020, le dynamisme de la construction résidentielle sur Senlis est programmé par de nombreux projets en cours de réflexion</p>	<p>Menaces</p> <p>Une population sensiblement plus âgée comparativement à l'ensemble de l'Oise</p> <p>Un vieillissement de la population en centre-ville, les 40 ans et + représentent 50% de la population</p> <p>Un ménage sur 2 est composé d'une seule personne en centre-ville</p> <p>Un logement sur 5 est vacant en centre-ville (2 à 3 fois plus que dans les autres quartiers)</p> <p>Nombreux logements au-dessus d'activités / commerces en rez-de-chaussée en centre-ville ce qui engendre une complexité pour un accès indépendant</p>

° Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial

L'étude de redynamisation commerciale réalisée sur le territoire de Senlis et de la CCSSO par la CCI de l'Oise ainsi que les parties concernant l'économie du diagnostic Action Cœur de Ville de l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées montrent un commerce de proximité en centre-ville qui résiste bien aux pôles commerciaux des alentours (Aéroville, Saint-Maximin, ...). Mais la Ville de Senlis a conscience de la fragilité de cet équilibre. La crise sanitaire actuelle est l'occasion pour la municipalité de développer une action de soutien aux commerces et artisans. L'action se porte sur une campagne de communication, l'incitation au partage de l'espace public entre piétons, cycles, voitures, l'instauration provisoire d'une zone bleue pour le stationnement en centre-ville en remplacement des zones payantes avec horodateurs, une exonération temporaire des redevances, sur les terrasses et pour les marchands ambulants, une réflexion sur la problématique des livraisons dans les rues anciennes du centre-ville ... Une réflexion est en cours aussi sur la création d'un nouveau point presse puisque la ville est à ce jour depuis près de 2 ans dépourvue de cette activité. L'objectif est de préserver le caractère dynamique de l'attractivité économique et commerciale de la ville. L'élaboration d'une charte des devantures commerciale en parallèle de la révision du RLP (Règlement Local de Publicité) est en cours. Durant l'année 2021, un nouveau règlement de voirie devrait voir le jour. En 2019 et 2020, l'implantation d'une Signalétique d'Information Locale (SIL) a permis de rendre les services et commerces de Senlis plus visibles.

<p style="text-align: center;">Forces</p>	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p>
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <p>Appartenance de la Ville à des réseaux favorisant la visibilité pour le tourisme comme le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France, Pays d'Art et d'Histoire ...</p> <p>Concernant le commerce de centre-ville, les taux de vacance (5%) et d'évasion commerciale sont contenus</p> <p>Mise en place par la Ville de dispositifs pour soutenir l'activité commerciale (périmètre de sauvegarde sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et baux commerciaux, secteurs de préservation de la diversité commerciale institués au PLU, création d'un Groupe de Travail Accompagnement Commerce élus / techniciens et experts ...)</p> <p>Organisation de l'espace public et du stationnement avec la création pour 2021 de 2 parkings publics, dans l'EcoQuartier et au quartier Ordener, représentant près de 300 places de stationnements aux abords du Site Patrimonial Remarquable</p> <p>Des créations d'emplois récentes et à venir (Manufacture de Senlis, entreprises dans le quartier Ordener, la nouvelle plateforme logistique, un futur site hôtelier haut de gamme, l'extension de la ZAE des Portes de Senlis, ...)</p> <p>Une zone de chalandise d'environ 30 000 habitants dont 18 000 à moins de 10 minutes en voiture</p> <p>Réflexion en cours sur le repositionnement d'un magasin presse</p> <p>Développement de l'activité de manifestations au Manège sur le site Ordener</p> <p>Développement du nouvel office de tourisme Chantilly Senlis qui devrait favoriser des séjours de plus longue durée sur la Ville</p>	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <p>Un tissu commercial du centre-ville marqué par une offre de commerces en équipement de la personne, secteur de consommation qui baisse au niveau national</p> <p>Activité commerciale fragilisée par de nouveaux modes de vie (grands pôles commerciaux aux alentours, développement achats par internet)</p> <p>Activité économique du territoire en partie dépendante de l'attractivité de l'aéroport de Roissy</p>

° Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions :

L'étude de diagnostic Action Cœur de Ville réalisée par l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées traite de la thématique de la mobilité après une analyse des diverses études déjà réalisées pour la Ville par d'autres prestataires (concernant le stationnement, le développement du cycle, ...). Concernant les déplacements, en terme de service aux usagers, Senlis dispose d'un transport collectif qui permet de circuler gratuitement dans les différents quartiers, le Transport Urbain Senlisien. La Ville a un partenaire présent sur le territoire, l'AU5v (association des usagers du vélo, des voies vertes et des véloroutes, des vallées de l'Oise) qui agit pour le développement de la pratique du vélo. La dernière réunion de concertation Mardi Cœur de Ville rassemblait les acteurs du territoire concernés par cette thématique. Ce fut l'occasion de partager avec le public les réflexions en cours sur les projets, les données sur les déplacements. C'est un sujet important pour une ville comme Senlis, ville historique, qui se trouve aux portes de l'Île de France vers l'Europe du Nord. La chaussée Brunehaut, la route des Flandres, jusqu'à l'autoroute A1 en sont les sillons visibles tracés dans la campagne picarde. Les pratiques de la mobilité sont liées à l'activité quotidienne de l'habitant, du touriste, du travailleur, de l'étudiant, de l'enfant, de la personne âgée ... Les évolutions de cette mobilité sont permanentes et suivent les modes de transport et les modes de vie. La gare de Senlis en est le parfait reflet : hier symbole d'un progrès industriel triomphant, elle a recouvert aujourd'hui l'acier de ses rails par un tapis d'herbe verte, son chemin de fer par une voie douce. Loin d'incarner le renoncement, elle témoigne d'une nouvelle volonté, pointe une nouvelle direction. Vélos, sportifs, promeneurs, collégiens ... s'y retrouvent et s'y croisent, comme sur le sentier des Faubourgs ou sur les pavés de grès du centre-ville. Lieux de commerce bien sûr, mais aussi lieux de rencontres et d'échanges où le piéton prend peu à peu le pas sur la voiture qui, elle aussi, réinvente lentement son rapport à la ville. Les avancées technologiques et les nécessités écologiques de notre siècle font non seulement évoluer nos moyens de transports individuels ou collectifs, mais bouleversent aussi progressivement notre vision même du déplacement. Chacun est concerné par les sujets tels le projet du Pôle d'Echanges Multimodal, la circulation douce, l'aménagement des espaces publics, la problématique du dernier kilomètre.

Forces

Place privilégiée dans les liaisons entre le sud de l'Oise et le nord de l'Île-de-France ainsi que la plateforme aéroportuaire de Roissy : le territoire senlisien possède un bon niveau de desserte routière (D1017, D1330, D1324 et échangeur A1)

Bon niveau de desserte de transports en commun sur route (cars régionaux, gare routière et projet du PEM, réseau de transport urbain gratuit) à ce jour

Un accès piétons au centre-ville en moins de 10 minutes depuis sa ceinture et les principales poches de stationnement

Nouvelle initiative d'aménagement rue Rougemaille, privilégiant le piéton : confort de la chaussée, suppression des trottoirs, caniveau central, mise en place d'une piétonisation totale une partie de l'année en soirée favorisant l'animation des terrasses de café et restaurant

Offre de + de 1 100 places en stationnement gratuit dispersées dans la Ville

Offre de bornes de recharge pour les véhicules électriques

Nouvelle SIL installée 1^{er} semestre 2020

Développement du Rézo Pouce en partenariat avec le PNR OPDF

Pas d'accès à Senlis par le rail

Centre-ville ancien où l'espace public est source de contraintes pour les piétons et les véhicules à cause de l'étroitesse des voies, le pavage des chaussées et trottoirs, le caractère historique du Site Patrimonial Remarquable. Cela ne facilite pas l'accessibilité des PMR, des personnes âgées et des enfants

Accessibilité des PMR, des personnes âgées et des enfants à l'espace public relativement limitée (revêtement et largeur des voies, trottoirs)

Un réseau de pistes ou voies cyclables peu développé et discontinuités entre les aménagements existants

En ville, peu de liaisons sur voie dédiées entre les quartiers et un centre-ville pas toujours aisément accessible depuis les quartiers de ville

Encore peu de stationnements vélos

Une place de la voiture encore très présente dans le Site Patrimonial Remarquable au détriment parfois du promeneur senlisien

A Senlis, les ¾ des actifs résidents se déplacent en voiture vers leur lieu de travail

Manque de lisibilité et de gestion de l'offre de stationnements

Opportunités

Le centre-ville invite à la flânerie et au tourisme dans une ville non desservie pas le train

Partenariat avec la SANEF, interlocuteur privilégié pour une ville accessible en 15 minutes de Roissy CDG par l'autoroute A1

Un territoire apte aux mobilités actives : une couverture continue des espaces urbanisés à une distance / temps raisonnable du centre-ville, un centre-ville bien accessible depuis tous les quartiers de la ville (en moins de 15 minutes en vélo et entre 15 jusqu'à 30 minutes à pied)

Des voies dédiées sur des itinéraires touristiques (la Scandibérique, l'Avenue verte Londres / Paris, la Trans'Oise)

Des actions sont mises en place en faveur des déplacements à vélo et à pied : quartiers en zone 30 et centre-ville en zone 20, aménagements de pistes cyclables, une nouvelle liaison inter quartiers avec le sentier des Faubourgs (parcours de 12,5 km)

Création de 2 parkings publics aux abords du centre-ville historique (EcoQuartier et site Ordener) dès 2021

Réalisation du Pôle d'Echanges Multimodal qui valorisera la gare et ses abords en organisant le déplacement sur le territoire

Réflexion en cours sur l'organisation des livraisons

Menaces

Des déplacements contraints en centre-ville pour les piétons et une accessibilité limitée

Dans le cadre d'une reconquête des logements en centre-ville, problématique d'usage pour les futurs habitants en terme de stationnement, de confort de marche, de local pour les vélos, poucettes ...

Taux de motorisation important sur le territoire de la CCSSO à réguler sur la ville centre Senlis

Besoin d'allouer des places de stationnement pour les différents usagers (visiteurs des commerces, actifs en périphérie, maintien de stationnement pour les résidents) afin de reconquérir de l'espace public pour améliorer la convivialité

Risque de baisse du niveau de service de transports en commun avec la future liaison ferroviaire Creil – Roissy (la ligne de bus Creil – Senlis – Roissy, très fréquentée, pourrait être menacée)

° Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et

Sous ses dehors de ville moyenne de 15 000 habitants, Senlis conserve le patrimoine d'une ville beaucoup plus importante. Le cœur en Picardie et la tête en Île-de-France, elle est idéalement située. L'amateur d'art et le réalisateur de cinéma ne s'y trompent pas. L'étude de diagnostic Action Cœur de Ville réalisée par l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées traite de la thématique de la forme urbaine et du patrimoine en s'inspirant des études existantes telles celles du label Pays d'Art et d'Histoire, du plan de gestion du patrimoine arboré, du label Villes et Villages fleuris, des études urbaines menées par le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France, du marketing territorial et touristique de la destination Chantilly Senlis ... Cet axe représente un des premiers traits de caractère de Senlis, ville préservée par un secteur sauvegardé conçu en 1965 sur 42 hectares à l'initiative d'André Malraux, dans le périmètre du Site Inscrit de la Vallée de la Nonette et cerné par les forêts en sites classés. De nombreux sites et monuments inscrits ou classés à l'inventaire des monuments historiques génèrent des périmètres de protection sur une grande partie du territoire de Senlis. Il est primordial pour la municipalité de respecter son patrimoine architectural, naturel et culturel tout en conciliant les modes de vie contemporains d'un territoire proche de Paris et de l'aéroport de Roissy CDG. La Ville s'est dotée d'un PLU tenant compte de ces spécificités ainsi que d'autres outils tels un plan de gestion du patrimoine arboré, les vacances hebdomadaires d'un architecte conseil du patrimoine pour mieux répondre aux porteurs de projets. Propriétaire d'un important patrimoine de toutes époques, Senlis doit être vigilante sur le fonctionnement, l'entretien et la mise en valeur des objets patrimoniaux exceptionnels. De même, son écrin de verdure doit être préservé et entretenu. Pavés de grès, murs de moellon calcaire, arbres et végétaux de grande qualité sont les éléments dont la Ville prend soin pour maintenir son cadre de vie qui attire habitants, visiteurs, touristes ...

Forces

Un patrimoine unique : cœur de ville concerné par le Site Patrimonial Remarquable, ville labellisée « Pays d'Art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville », commune du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Arènes et fortifications médiévales, cathédrale, château royal, trois musées (art et archéologie, vénerie, Spahis), anciens hôtels particuliers, portails majestueux, caves sur plusieurs niveaux, composent une ville à la morphologie compacte

Noyau médiéval minéral car l'essentiel du végétal consiste en jardins privatifs invisibles derrière de hauts murs de pierre

Ville protégée par des espaces forestiers avec des espaces naturels agricoles. Un centre-ville, souligné par la vallée de la Nonette et la vallée de l'Aunette, qui laisse l'eau des rivières apparaître discrètement. Une succession de mails et cours forment une ceinture verte autour du centre historique

Existence d'associations de préservation et d'attention aux sites et au patrimoine de la Ville : Association de Sauvegarde de Senlis, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, Association Mémoire Senlisienne, Fonds de Dotation du Patrimoine de Senlis ...

Création du sentier des Faubourgs qui permet un itinéraire piéton tout autour de la ville ancienne

Une multiplicité des protections réglementaires accentue le temps d'autorisation des projets

Espaces verts publics sont peu valorisés mais pourtant représentent une grande diversité

Certains espaces publics ne sont pas accessibles au promeneur

En centre-ville, les rues sont tortueuses, étroites et empêchent la mise en valeur des places publiques

Manque de confort pour le piéton à cause des rues pavées

Cohabitation difficile avec les véhicules dans un centre-ville historique

L'Office du Tourisme mériterait une mise en valeur pour attirer encore davantage de visiteurs

Ouvrir la connaissance, l'interprétation du patrimoine et de la culture à tout public. Créer un outil pour les visites libres du cœur de ville

Trop de commerces fermés en fin de week-end et pas assez de services à disposition des habitants et des touristes

Opportunités

Présence de terres de maraîchage, de jardins potagers en fond de vallée

Instauration de moments privilégiés pour les usagers de l'espace public. Proposition de circuits pour la découverte des richesses de la Ville, tels que le parcours « voyage au pays des premiers rois de France » actuellement en cours d'élaboration

Des initiatives ponctuelles de découverte du patrimoine naturel sont organisées chaque année

Opportunité de créer de nouveaux espaces publics et lieux d'intérêt touristique en lien avec le centre historique, suite au renouvellement urbain de secteur comme l'EcoQuartier et le site Ordener

Etude de diagnostic et de faisabilité de reconversion de l'Hôtel du Vermandois pour restauration et accueil du public pour des activités évènementielles

La crise sanitaire de 2020 se poursuivant en ce début d'année 2021 révèle l'opportunité de la Ville de Senlis pour développer une offre pour des visiteurs locaux et en provenance des territoires limitrophes tels l'Île-de-France. Ville moyenne située dans un cadre de vie qualitatif, Senlis est attractive

Menaces

30 000 touristes par an comptabilisés lors de leur passage à l'Office de Tourisme mais fréquentation sous-estimée car tous ne passent pas par ce lieu. Ils pourraient être encore plus nombreux au vu de la localisation et de la richesse du patrimoine. Dans ce cas les infrastructures d'accueil sont à organiser

Le centre-ville pourrait être plus habité mais les espaces publics et les conditions de confort de vie devront être améliorés pour un plus grand nombre de Senlisiens

Persistance d'espaces mal entretenus (privés et publics) qui nuisent à l'image de la Ville

Manque une mise en valeur de la trace du cardo romain rue du Châtel en prolongement de la rue Vieille de Paris

° Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics :

L'étude de diagnostic Action Cœur de Ville réalisée par l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées traite de la thématique des équipements et services publics. Celle-ci est complétée par d'autres études qui traitent de l'axe 5 : étude du Schéma d'aménagement global du quartier Ordener, étude Smart City, étude de la programmation urbaine et du groupe scolaire de l'îlot Anne de Kiev, étude de la faisabilité du déménagement du conservatoire municipal de musique et de la danse, étude de la rénovation énergétique des bâtiments publics ... Ces réflexions montrent le potentiel des équipements et services de Senlis. Cependant, la Ville doit s'adapter aux changements de mode de vie de la population et d'autre part continuer à effectuer les mises aux normes et l'entretien de ses équipements.

Forces	Faiblesses
<p>Bon niveau de services, Ville sous-préfecture</p> <p>Bon niveau global d'équipements (en centre-ville ou proche) dépassant l'échelle de l'intercommunalité (hôpital, cité judiciaire, médiathèque, conservatoire, cinéma, musées, établissements scolaires, équipements sportifs ...)</p> <p>Taux de couverture de la fibre satisfaisant dans la commune</p> <p>Quelques formations de niveau supérieur contribuent au dynamisme social et économique</p> <p>L'ancien manège équestre du quartier Ordener peut accueillir jusqu'à 900 personnes pour organiser des événements</p> <p>Accompagnement par la Ville du 1er méthaniseur agricole du territoire favorisant la production d'énergie renouvelable (biométhane) en site protégé</p> <p>Obtention du label éco-école (mise en place d'un programme d'éducation au développement durable) dans plusieurs établissements scolaires de la ville</p> <p>Accompagnement de la création d'un « pôle sciences » à l'école élémentaire Anne de Kiev ouvert à tous les établissements primaires de la commune</p>	<p>Absence d'un recensement du patrimoine communal, état des lieux, potentiel, valeur</p> <p>Patrimoine immobilier de la Ville conséquent qui est vieillissant et nécessite des frais importants d'entretien parfois des travaux d'amélioration ou de restructuration (groupes scolaires, cathédrale, gymnase, ...)</p> <p>Maintenir une offre des services en adéquation avec les modes de vie actuelles</p> <p>Etre plus innovant pour tous les équipements</p>
Opportunités	Menaces
<p>Feuille de route pour le développement du numérique</p> <p>Pôle petite enfance inauguré en janvier 2020 dans l'EcoQuartier</p> <p>Réflexion engagée sur le déménagement du conservatoire municipal de musique et de danse dans un bâtiment du quartier Ordener, lancement d'une étude de programmation</p> <p>Evaluer les besoins nouveaux en terme d'équipements en lien avec la création de l'EcoQuartier, reconversion du campus Ordener</p> <p>Restructuration des bâtiments scolaires selon les nouveaux programmes d'habitat (EcoQuartier, quartier Ordener ...)</p> <p>Développer de nouvelles actions comme la formation</p> <p>Mettre à profit la présence du CEEBIOS sur le territoire de Senlis pour développer des événements liés au biomimétisme</p> <p>Profiter du nouvel équipement aquatique avec la maîtrise d'ouvrage de la CCSSO pour requalifier le Parc des Sports qui se trouve à proximité du centre-ville</p>	<p>Vétusté ou inadaptation de certains bâtiments pouvant remettre en cause certaines activités proposées aux publics</p>

Article 2. Stratégie de redynamisation – Réponse aux conclusions du diagnostic

2.1. Stratégie globale

Un centre-ville dynamique rayonnant sur l'ensemble de son bassin de vie où il fait bon vivre !

La démarche consiste en l'aménagement de l'espace public, la valorisation du patrimoine historique, le soutien à l'attractivité commerciale, la rénovation de l'habitat ancien, la création de l'EcoQuartier de la gare, l'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal et le développement des mobilités, la reconversion du quartier Ordener en favorisant une mixité urbaine, la diversification de l'offre touristique, et la réhabilitation des équipements de la Ville.

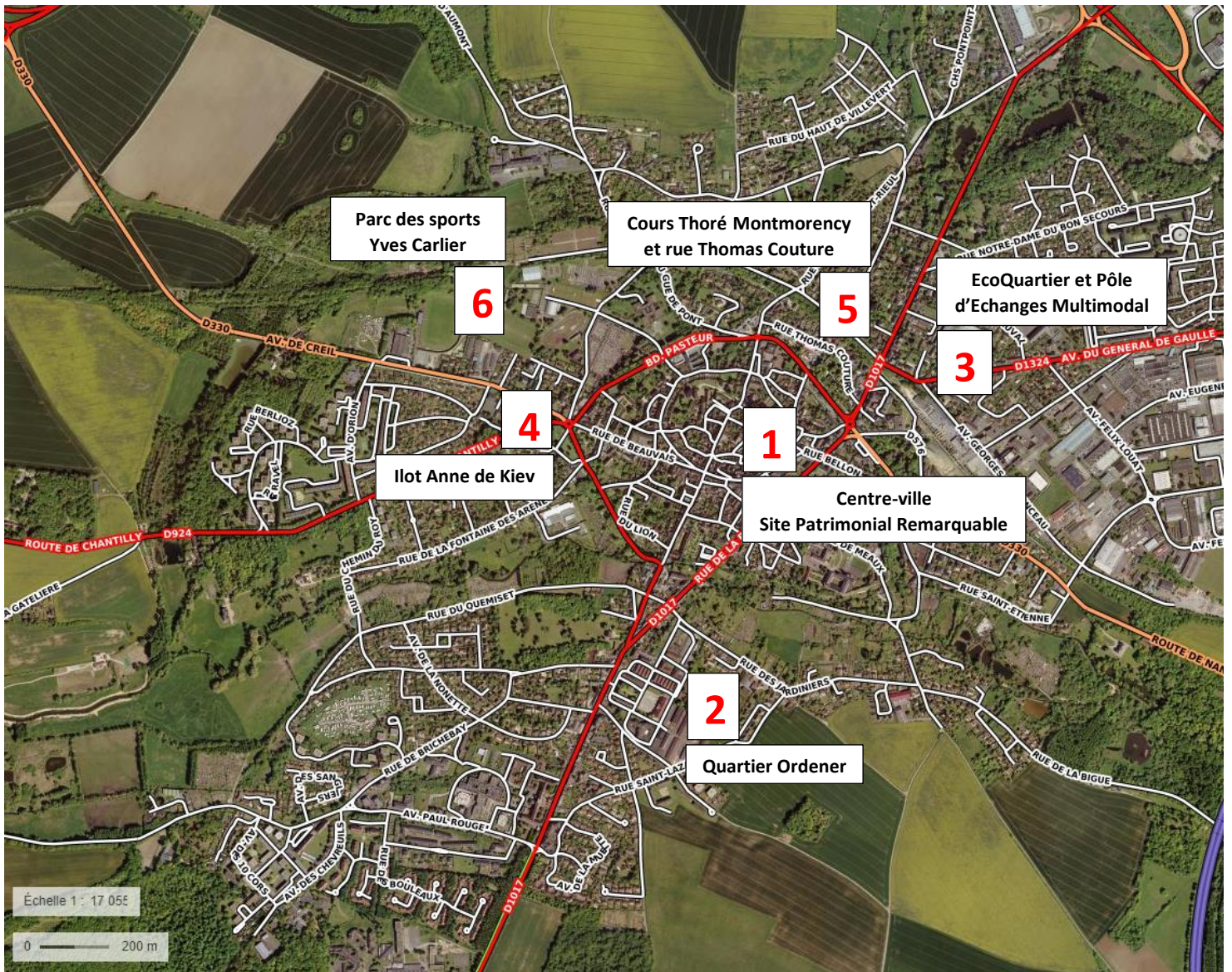
C'est un projet de revitalisation du cœur d'agglomération défini sur le périmètre de la stratégie territoriale, le territoire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise par un projet urbain, économique et social.

Les projets développés en cœur de ville sont en lien direct avec les réalisations des abords :

- **au sud, le quartier Ordener (2) en cours de reconversion en campus avec une mixité fonctionnelle est situé à 600 m du centre-ville dans le prolongement de la rue du Châtel qui épouse le tracé de l'ancien cardo romain de Senlis.** Il accueillera du logement social intermédiaire pour jeunes actifs, jeunes familles (en cours de chantier), des nouvelles entreprises (300 emplois déjà créés) et des espaces de coworking, des équipements tels la vaste salle du manège pour des événements, le conservatoire municipal de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers (étude de programmation à venir), de nouveaux parkings et espaces publics (en cours de maîtrise d'œuvre) ... Le développement du CEEBIOS pourrait être enrichi par l'implantation d'une plateforme de prototypage.
- **au nord-est, l'EcoQuartier (3) de la gare est situé à 500 m du centre-ville.** Un pôle petite enfance a déjà ouvert début 2020 et premiers habitants des logements diversifiés en accession libre, sociale ou intermédiaire ou en location (114 logements) s'installent actuellement. Un parking public de 150 places sera livré prochainement. La 2nde phase de l'EcoQuartier qui se développera au nord de la coulée verte est en phase d'étude. Cette partie comportera des logements (dont une résidence seniors), des équipements et des commerces de proximité. Ce projet s'inscrit en frange sud d'une zone d'activités, en articulation avec le centre historique.
- **le Pôle d'Echanges Multimodal (3), au pied de l'EcoQuartier et à proximité du centre-ville** est en cours d'étude de maîtrise d'œuvre. Ce projet requalifiera les abords de la gare routière, joyau architectural du début 20^e, et organisera les mobilités sur le territoire. Actuellement, le site insuffisamment structuré accueille 15 lignes de bus. L'objectif est de réaliser un aménagement paysager qualitatif des abords tout en valorisant l'intermodalité et en sécurisant les lieux (aménagement des annexes de la gare qui sont des Monuments Historiques inscrits, réaménagement du square de Verdun, traitement du parvis de la gare, création d'un maillage viaire en faveur des liaisons douces ...).
- **à l'ouest, l'îlot Anne de Kiev (4), formant l'une des portes vers le Site Patrimonial Remarquable,** est en phase de programmation urbaine pour offrir un groupe scolaire rénové qui intégrera la restauration

scolaire, un éventuel programme immobilier et l'aménagement d'une entrée soignée sur la Ville à proximité des arènes (étude de programmation urbaine et de restructuration des écoles en cours).

- **au nord, le cours Thoré Montmorency et la rue Thomas Couture (5) aux abords du centre historique** font actuellement l'objet d'une étude de maîtrise d'œuvre pour proposer des stationnements optimisés dans un milieu paysager qualitatif et lutter contre des stationnements anarchiques, tout en valorisant le lieu pour les piétons.
- **des programmes de reconversion d'immobiliers privés ou portés par des bailleurs sociaux parsèment le territoire communal.** Ils sont la promesse de nouveaux habitants pour Senlis. Ces projets offrent des logements diversifiés : avenue de Creil, chaussée Pontpoint, avenue Albert 1^{er}, place Saint-Maurice (ancienne clinique Saint-Joseph), porte Saint-Rieul ...
- **au nord-ouest, le parc des sports Yves Carlier (6) est un site qui s'est développé dans les années 60 / 70** avec des infrastructures assez vieillissantes. Il accueillera le nouveau centre aquatique qui sera sous la maîtrise d'ouvrage de la CCSSO. L'opportunité sera d'amorcer un programme de réhabilitation de plusieurs équipements tels le gymnase Yves Carlier qui ne répond plus aux normes actuelles thermiques et de travailler sur la mise en valeur paysagère de ce site qui possède un vélodrome très ancien tout près du centre-ville.



La Ville de Senlis par son histoire, son identité, son patrimoine, la qualité et la convivialité de ses espaces publics, le panel commercial et touristique doit proposer une expérience unique de son territoire.

1. RESORBER LA VACANCE DES LOGEMENTS EN CENTRE-VILLE

Concernant le cœur de ville, la municipalité doit en priorité mettre en place des mesures pour résorber la vacance qui est importante au niveau des logements. Cette action permettra d'empêcher la création de « friches patrimoniales » en centre-ville, de proposer des nouveaux habitats aux Senlisiens, de retrouver une population plus importante et de dynamiser le Site Patrimonial Remarquable ainsi que l'économie territoriale. Une étude de faisabilité en vue d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH dans le centre historique est en phase de finalisation. Cette étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées sera complétée par une étude sur le marché immobilier.

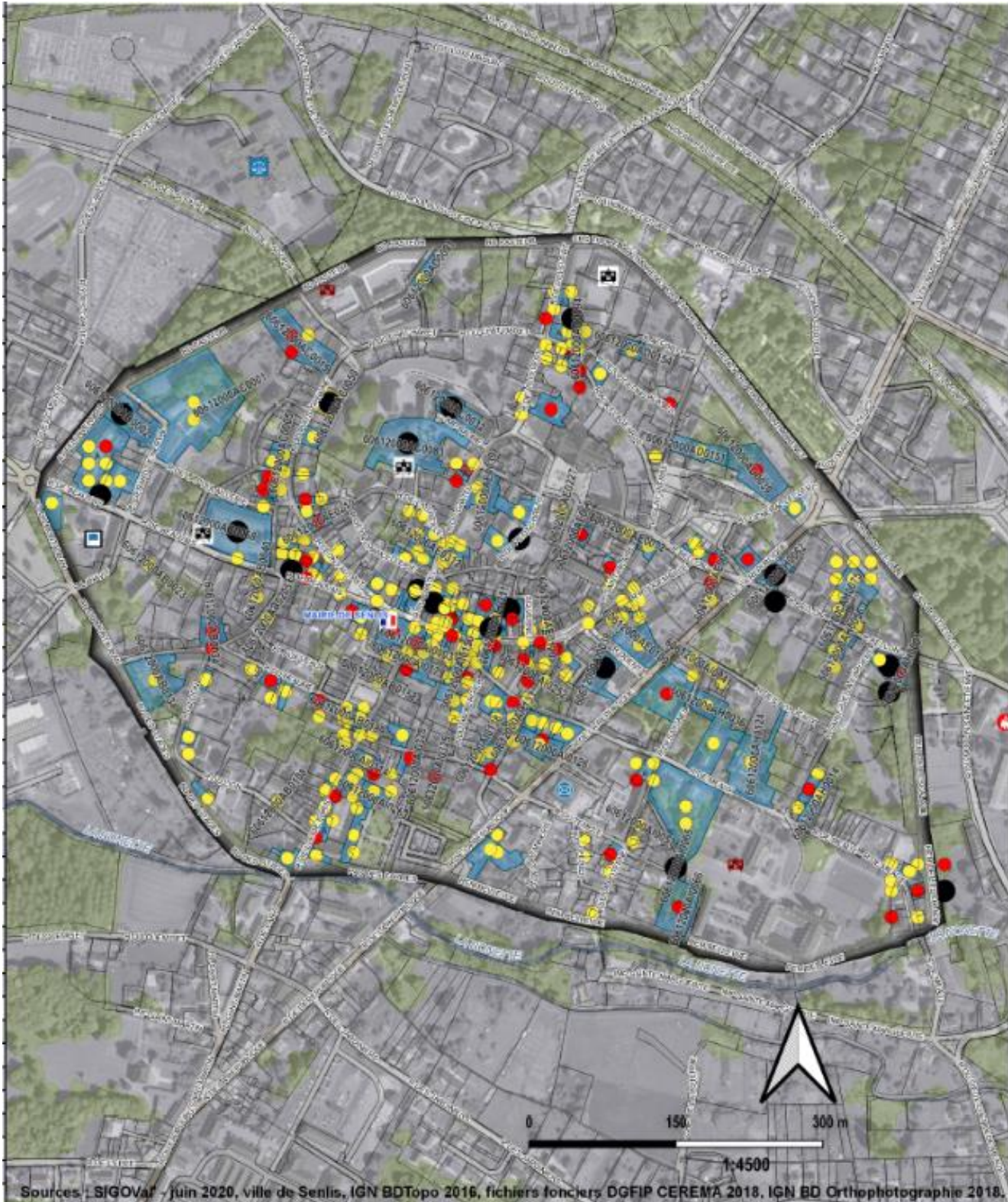
Objectif : poursuivre le renouvellement et le développement quantitatif et qualitatif du parc de logement pour assurer la dynamique de population et de services et entretenir le patrimoine immobilier et architectural reconnu du centre-ville

Action : repérer, aménager, rénover, isoler, transformer les logements vacants sur le périmètre Action Cœur de Ville pour les remettre sur le marché

Outils : étude pré-opah sur le périmètre action Cœur de Ville

Partenariat avec Action logement sur une copropriété privée à titre d'exemple

REPERAGE (CF. CARTE 5 +DE 10ANS) DES LOGEMENTS VACANTS DE PLUS DE 2 ANS ET MOINS DE 5 ANS DANS LE CENTRE VILLE DE SENLIS (FF CEREMA 2018)



Logements vacants par parcelle (plusieurs points/parcelle)

- +de 10 ans de vacance
- de 5 à 10 ans de vacance
- de 2 à 5 ans de vacance

Présence de logement

"médiocre" sur la parcelle

- Pas de logement médiocre
- 1 logement médiocre
- 2 logements médiocres
- 3 logements médiocres

ELEMENTS DE CONTEXTE

Point d'intérêt (IGN 2015)

- Sous-préfecture
- Mairie
- Caserne de pompiers
- Bureau ou hôtel des postes
- Palais de justice
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire
- Limite communale

2. AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCESSIBILITE A TOUS LES PUBLICS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU CENTRE-VILLE

L'aménagement des espaces publics, l'entretien des rues pavées, des murs de pierre, des remparts, l'organisation de l'espace entre piétons, vélos, véhicules motorisées, la végétalisation, la modernisation de l'éclairage est un axe sur lequel la collectivité consacre un montant de travaux important pour améliorer les conditions d'accessibilité à tous les publics sur l'ensemble de la ville. Les services s'appuient sur un plan de gestion du patrimoine arboré qui vise à respecter les caractéristiques paysagères de la cité. Un futur règlement de voirie viendra compléter ces outils.

Le soutien aux commerces et aux artisans du centre-ville mais aussi à toute l'économie du territoire est une action de la collectivité. L'activité du commerce de proximité est contenue aujourd'hui mais la Ville reste vigilante, la situation peut se dégrader très vite. La principale problématique est l'absence depuis deux ans d'un magasin de presse pour laquelle la Ville souhaite trouver une solution. Des réflexions sont en cours pour permettre le retour de cette activité qui est un moteur d'animation pour un centre-ville.

- **La Ville doit avoir une dynamique commerciale et servicielle avec un centre-ville désiré, celui où l'on a envie de venir faire ses emplettes, trouver à faire des courses du quotidien comme y trouver la bonne affaire ou l'idée originale, et aussi se restaurer, découvrir, apprécier son patrimoine ...**

Objectif : développer l'attractivité commerciale du centre-ville et y maintenir une offre adaptée aux besoins et à l'évolution de la demande, tant de la clientèle que des commerçants

Actions : renforcer l'offre commerciale qui ne trouve pas de concurrence périphérique et notamment le commerce non sédentaire de qualité : marchés circuits courts, producteurs de pays, bio ... Intervenir sur l'immobilier de commerces et de services en développant l'offre de locaux modulables en fonction des besoins. Identifier une action spécifique sur les angles de rue pour y installer des commerces déclencheurs d'achats. Adapter l'offre de services pour les différents publics. Mobiliser les commerces et bars / restaurants

Outils : animer les dispositifs existants. Actionner une bourse des locaux. Opération façades. Engager un partenariat de suivi et d'aide à la décision avec les acteurs locaux.

Objectifs : agir pour un centre-ville fonctionnel ouvert aux nouvelles technologies : numérique et de mobilité

Actions : assurer les services d'une ville connectée. Accompagner les commerçants vers la transition numérique. Aménager et optimiser les conditions de livraisons et de stationnement – logistique urbaine

Outils : poursuite du développement d'applications numériques avec l'Association des Commerçants de Senlis.

Objectifs : amplifier l'attractivité du centre-ville et de son patrimoine en vue de capter une plus large clientèle touristique

Actions : amplifier l'animation et multiplier les expériences touristiques. Développer l'offre d'hébergement et de restauration haut de gamme

Outils : en partenariat avec CCI de l'Oise et l'Office de Tourisme.

Objectifs : repenser la mobilité – créer un centre-ville à portée de pieds ou de vélo et les conditions pour conserver le piéton en ville car il est source d'achat

Actions : aménager les axes majeurs d'entrée au centre-ville depuis les grands secteurs en devenir pour rendre les cheminements à pied ou à vélo intuitifs. Assurer la continuité avec les autres axes majeurs de modes actifs. Tendre à la pacification des axes commerçants. Assurer une meilleure gestion du stationnement

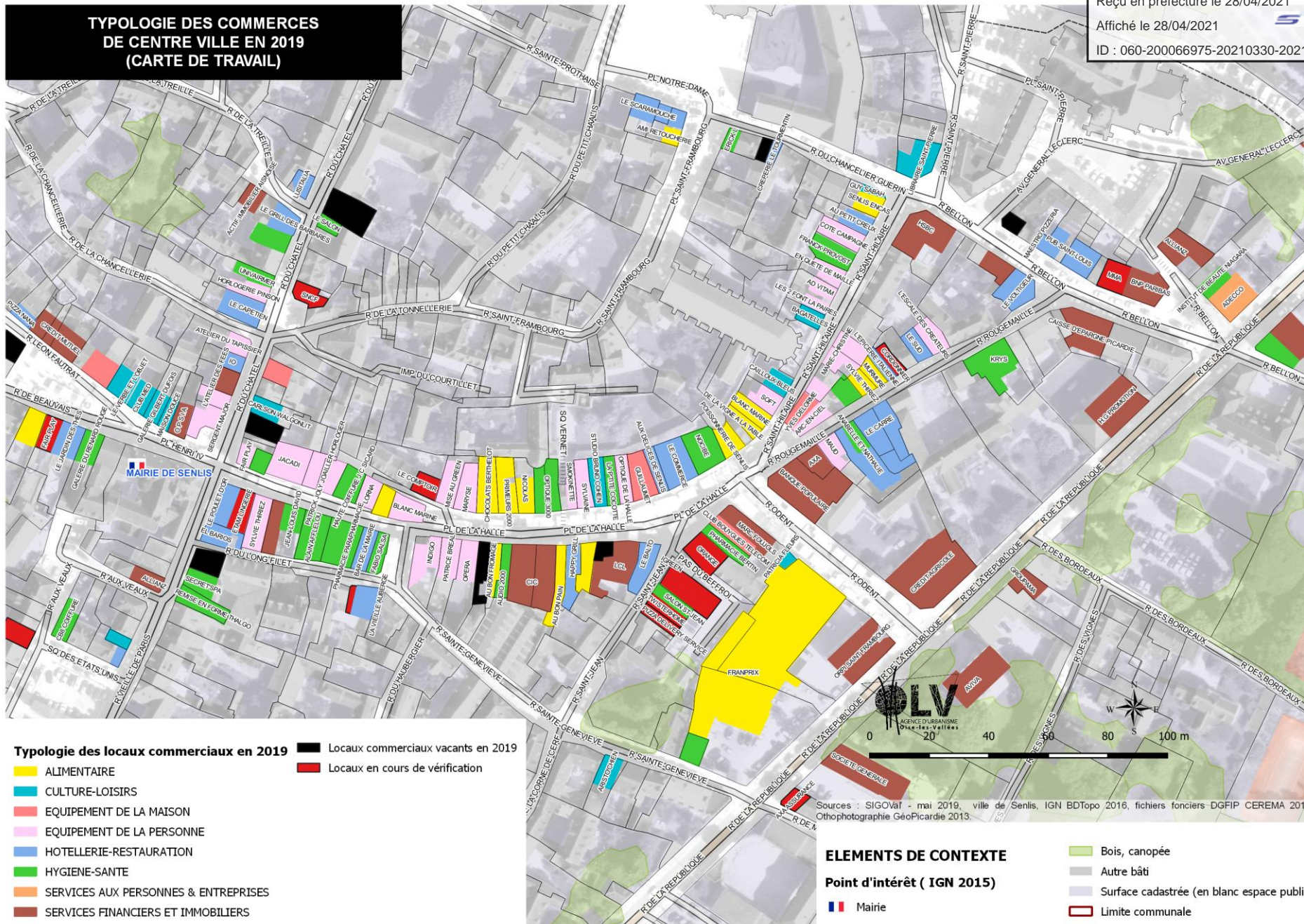
Outils : réalisation du PEM, porte d'entrée majeure vers le centre-ville. Plan de circulation et de stationnement.

Objectifs : améliorer le cadre de vie en centre-ville en instaurant une aire piétonne

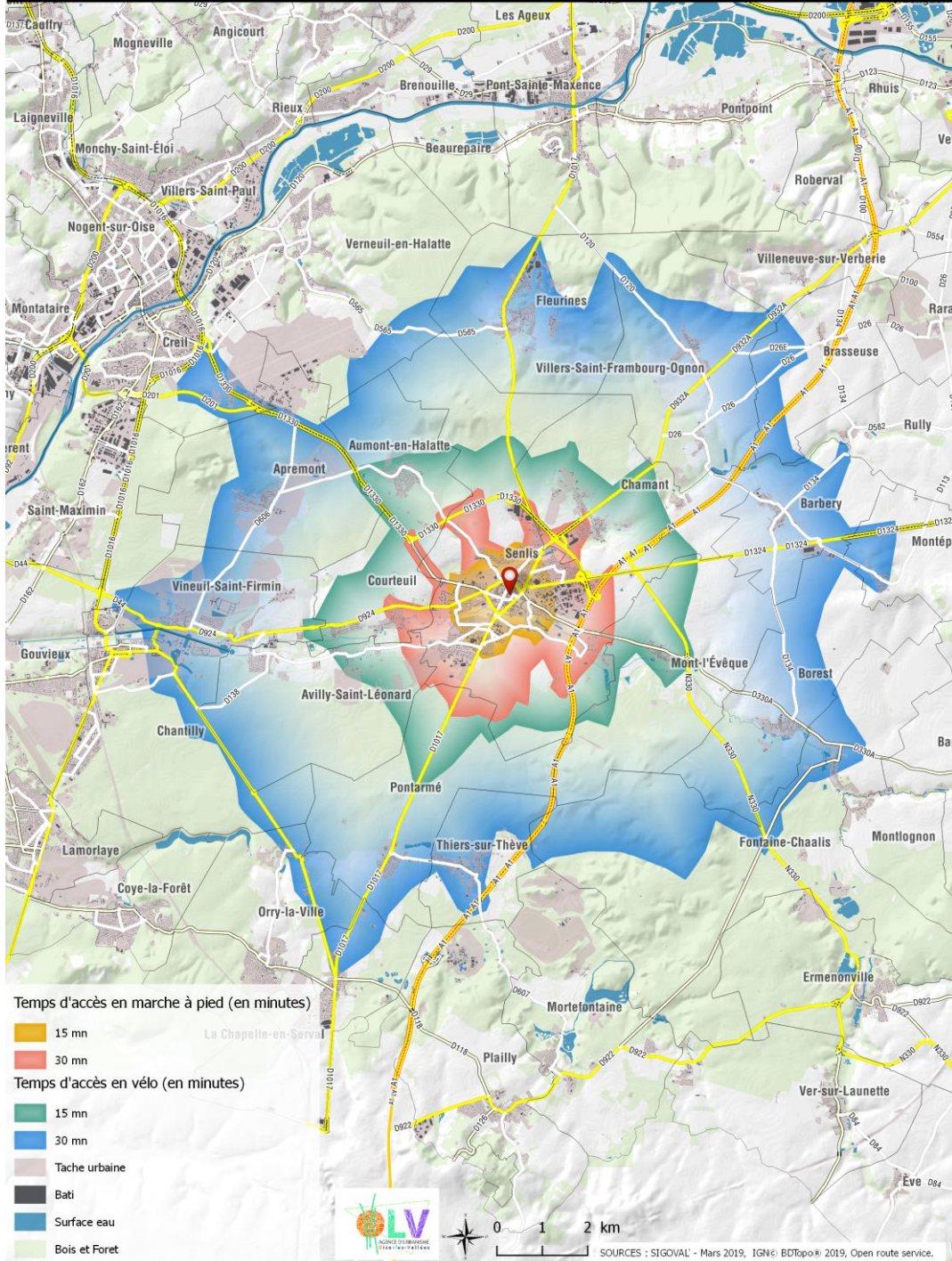
Actions : partager l'espace public entre piétons et véhicules pour rendre à la rue la diversité de ses usages, au-delà du déplacement : se détendre, flâner, discuter ... Améliorer la qualité de vie en sécurisant les déplacements des piétons en centre-ville. Faciliter les déplacements des piétons, clients des commerces, pour favoriser l'attractivité du centre-ville. Agir sur l'environnement et la santé publique en diminuant la circulation des voitures en centre-ville

Outils : mise en place d'une expérimentation de piétonisation sur un périmètre défini en concertation avec les usagers.

**TYPOLOGIE DES COMMERCES
 DE CENTRE VILLE EN 2019
 (CARTE DE TRAVAIL)**



POTENTIELS DES DEPLACEMENTS (VELO ET MARCHÉ À PIED) DEPUIS LE CENTRE-VILLE DE SENLIS



3. ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

La reconversion de certains bâtiments patrimoniaux appartenant à la collectivité, autre axe d'action important en centre-ville, doit se poursuivre à partir de plans d'entretien et de travaux conséquents pour des usages définis. Le patrimoine immobilier de la Ville est composé de 166 bâtiments sur l'ensemble du territoire communal. Cela pourrait constituer un effet d'entraînement bénéfique pour les propriétaires privés.

Aujourd'hui, un projet est en phase de réflexion : il s'agit d'un parcours touristique et culturel intitulé « voyage au temps des premiers rois de France » formant un cheminement entre des lieux emblématiques de la Ville. Cette action proposerait un circuit immersif, participatif, ludique, éducatif entre l'ancienne église Saint-Pierre, le Prieuré Saint-Maurice, la cave du musée de la Venerie, le château royal, les arènes, la cathédrale Notre-Dame, la chapelle Saint-Frambourg et l'hôtel du Vermandois ... Ces lieux seraient aménagés au cours des années.

La Ville soutient le cinéma, géré par une association indépendante, qui se trouve dans une construction de l'après-guerre au cœur du centre historique. Cette activité est fragilisée à la fois par la baisse de fréquentation et surtout à cause de l'état dégradé du bâtiment. La collectivité est consciente de l'apport positif d'un tel équipement culturel situé au cœur d'une ville patrimoniale de 15 000 habitants. Elle suivra l'évolution de cette structure pour pérenniser cette attractivité culturelle.

D'autres sites (appartenant à des privés ou à la collectivité) de surface assez importante aux abords du centre historique sont en devenir. Ils pourraient évoluer très vite au gré des opportunités se présentant : par exemple, l'ancien site d'une boulangerie industrielle à proximité du futur PEM et de l'EcoQuartier qui devrait être reconverti en logement. Dans le même secteur, les ateliers des services techniques ne répondent plus au fonctionnement de l'activité et pourraient devenir le site d'un projet hôtelier haut de gamme.

Pour maintenir un bon niveau de réalisation de la préservation du centre historique, aussi pour développer le tourisme, la Ville envisage de porter sa candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Une réflexion est en cours pour la signature d'une convention de partenariat entre le Pays d'Art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville et la Ville d'Art et d'Histoire de Chantilly.

Objectifs : ré-enchanter l'espace public

Actions : *requalification d'espaces publics – aménagement d'espaces pour la rencontre et la flânerie urbaine. Mettre la ville et le patrimoine en scène*

Outils : *études spécifiques.*

Objectif : valoriser le patrimoine naturel

Actions : *créer un parcours piéton continu reliant la couronne verte du centre-historique aux parcs et principales voies vertes*

Outils : *études spécifiques.*

Objectifs : poursuivre les efforts de l'offre en matière de développement de l'offre de services dans le périmètre Action Cœur de Ville de manière à développer sa fréquentation. Optimiser le foncier vacant et l'immobilier en cœur de ville. Poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et encourager celle des bâtiments privés

Actions : *poursuivre l'identification et la valorisation du foncier mutable. Optimiser le patrimoine municipal. Poursuivre les actions d'amélioration en termes d'économie d'énergie, en faveur de la transition écologique*

Outils : *études spécifiques. Aides à l'amélioration de l'efficacité énergétique.*

La Ville de Senlis par ses projets en cours de réalisation, ses réflexions prochaines années, privilégie une approche de la reconstruction de la ville sur elle-même. Depuis quelques années les constructions en dehors de l'agglomération, l'étalement urbain, les maisons individuelles isolées sont en récession au bénéfice d'une optimisation du foncier et d'une densification mesurée par la reconversion de certains sites déjà bâtis. Les réalisations d'aujourd'hui constituent une valorisation et une recomposition, un renouvellement urbain. Senlis est une ville compacte où l'on trouve tout ce dont on a besoin à moins de 15 minutes de chez soi (*concept Carlos Moreno*).

2.2. Stratégie par axe

AXE 1 – DE LA REHABILITATION A LA RESTRUCTURATION / VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L’HABITAT EN CENTRE-VILLE

- . continuer à accroître la population pour retrouver un niveau de la population de 2009 soit 17 000 habitants
- . conforter une dynamique urbaine déjà à l’œuvre qui participe au renouvellement urbain, à la densification mesurée et à la qualification de l’espace et du patrimoine
- . réduire la vacance de logements pour maintenir le dynamisme de la population, les services et équipements en centre-ville. Cela permettrait un confortement de l’attractivité du centre-ville de la ville centre du territoire de l’intercommunalité
- . améliorer la qualité de l’habitat et diversifier l’offre immobilière en secteur patrimonial
- . maintenir une offre de logements de toutes tailles équilibrée, notamment de grands logements pour les familles
- . reconquérir l’image de l’habitat en centre-ville patrimonial en lui donnant une image plus moderne et le maintenir accessible à tous.

AXE	NOM DE L’ACTION	LIEU	DEBUT	FIN
1	Etude habitat OLV	SPR	01 2020	2021
1	Etude marché immobilier + pré-étude OPAH	SPR	2021	2022
1	Réhabilitation logements bâtiment 4	Quartier Ordener	2017	2022
1	Démolition reconstruction réhabilitation bâtiments 18 et 27 Reconversion logements	Quartier Ordener	2017	2022
1	Opération d’acquisition / réhabilitation de copropriétés dégradées	SPR		2025
1	Jardins Brunehaut (Opac de l’Oise – social et Aubarne - privé) - Construction logements	EcoQuartier Gare		2021
1	Ecole Beauval (social) - Logements	Avenue Beauval		2022
1	ZAC phase 2 EcoQuartier (site potentiel) – Construction de logements	EcoQuartier Gare		2024 à 2027

Pour information : projets de logements non portés par la Ville, en cours ou en projet, participant du dynamisme de l'offre d'habitat.

AXE	NOM DE L'ACTION	LIEU	DEBUT	FIN
1	Résidence des Trois Forêts Chaussée Pontpoint (HG Promotion – privé) – Construction logements	Villevert	2018	2020
1	Clinique Saint-Joseph (Buildinvest – privé) – Reconversion logements	SPR		2022
1	Lotissement Horizon Ecrin de Senlis (privé) – Construction logements	Rue du Vieux four		
1	Opération Villa Sylva (social – sénior – Groupe Pichet privé) convention Ville projet d'accession coûts maîtrisés – Construction logements	Route de Creil		
1	Ancienne Ferme Audubert (privé) – Reconversion logements	Rue du Vieux Chemin de Pont		
1	Garage Peugeot (privé) – Construction logements	Route de Creil		
1	Ancien garage Ford – Construction logements	Rue de la Bretonnerie		
1	Ancienne trésorerie – Reconversion logements	SPR		
1	Ancien site boulangerie industrielle Thierry – reconversion logements	Avenue Albert 1er		

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 28/04/2021

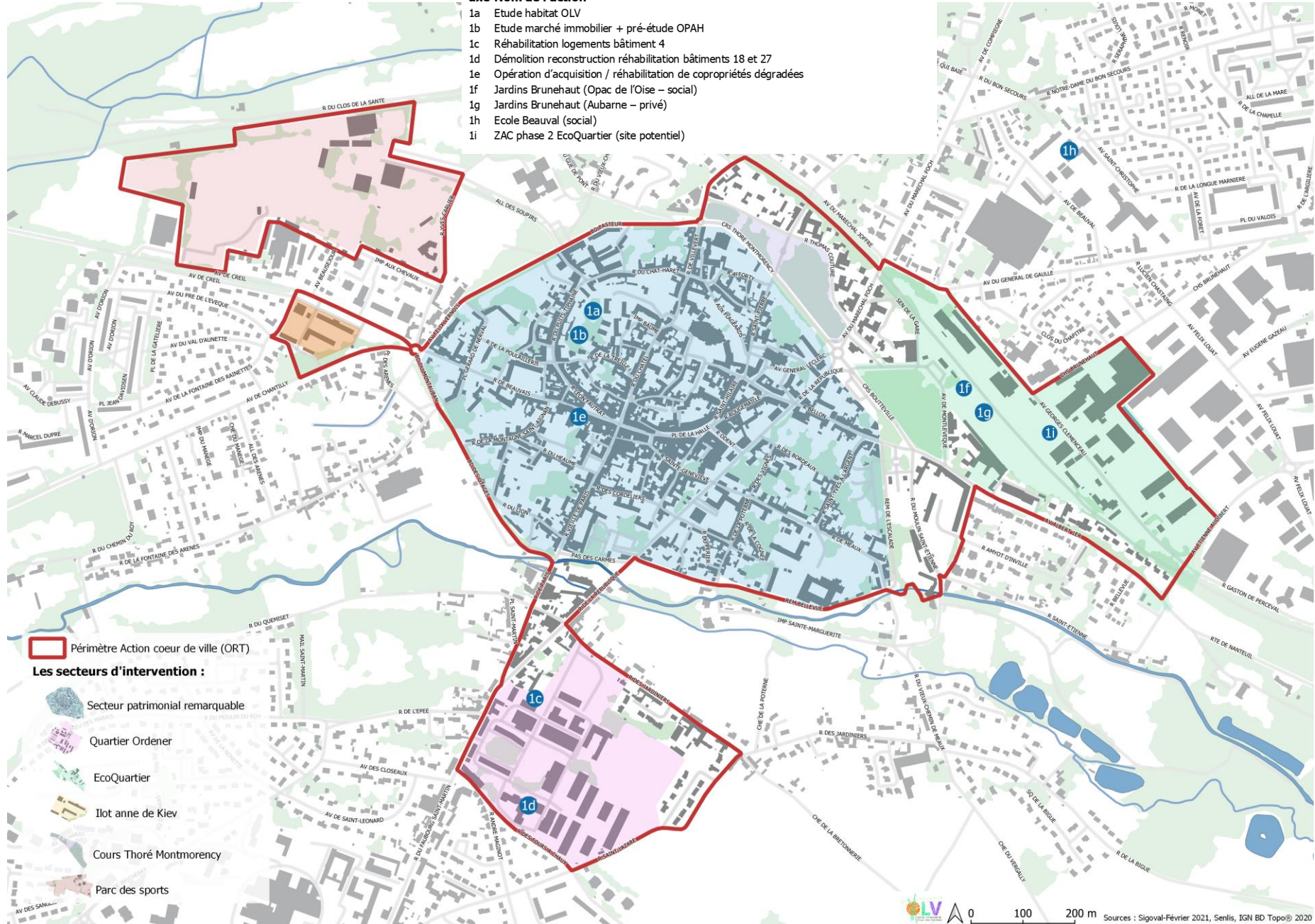
SLO

ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

● AXE 1 – DE LA REHABILITATION A LA RESTRUCTURATION / VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

axe Nom de l'action

- 1a Etude habitat OLV
- 1b Etude marché immobilier + pré-étude OPAH
- 1c Réhabilitation logements bâtiment 4
- 1d Démolition reconstruction réhabilitation bâtiments 18 et 27
- 1e Opération d'acquisition / réhabilitation de copropriétés dégradées
- 1f Jardins Brunehaut (Opac de l'Oise – social)
- 1g Jardins Brunehaut (Aubarne – privé)
- 1h Ecole Beauval (social)
- 1i ZAC phase 2 EcoQuartier (site potentiel)




AXE 2 – FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE

- . **améliorer l’attractivité commerciale** : vitrines, angles de rue, qualité des espaces publics ...
- . **maintenir l’offre commerciale en centre-ville** – éviter l’évasion commerciale
- . **améliorer les conditions de fonctionnement des commerces et l’accueil de la clientèle** : livraisons, gestion du dernier km, logistique urbaine, stationnement ...
- . **maintenir les commerces de proximité périphériques de quartier en relais du centre-ville**: Bonsecours, Brichebay, Val d’Aunette / la Gâtelière, Villevert
- . **veiller à s’adapter à l’évolution des commerces et aux nouvelles aspirations des consommateurs** en fonction des nouveaux comportements et modes de vie e-commerce, accès au wifi, demandes d’occupation éphémère de locaux, surface nécessaire de locaux commerciaux
- . **capter la nouvelle clientèle** venant des opérations de renouvellement urbain
- . **développer l’attractivité touristique** participant à l’activité commerciale.

AXE	NOM DE L’ACTION	LIEU	DEBUT	FIN
2	Réflexion création nouveau magasin presse	SPR	2019	2021
2	Développement d’outils numériques à destination des commerçants et artisans Senlisenpoche / application « Ville »	Senlis	2020	2021
2	Elaboration d’un document de sensibilisation sur les devantures commerciales en parallèle de la révision du RLP	Senlis	2019	2021
2	Création d’un groupe de Travail Accompagnement Commerces	Senlis	2020	2025
2	Création communication soutien commerçants et artisans	Senlis	2020	2025
2	Réflexion problématique livraison en centre-ville, dernier km	SPR	2020	2022
2	Mise en relation et accompagnement pour l’installation des nouveaux commerçants	SPR Senlis	2020	2025

Action Cœur de Ville Senlis

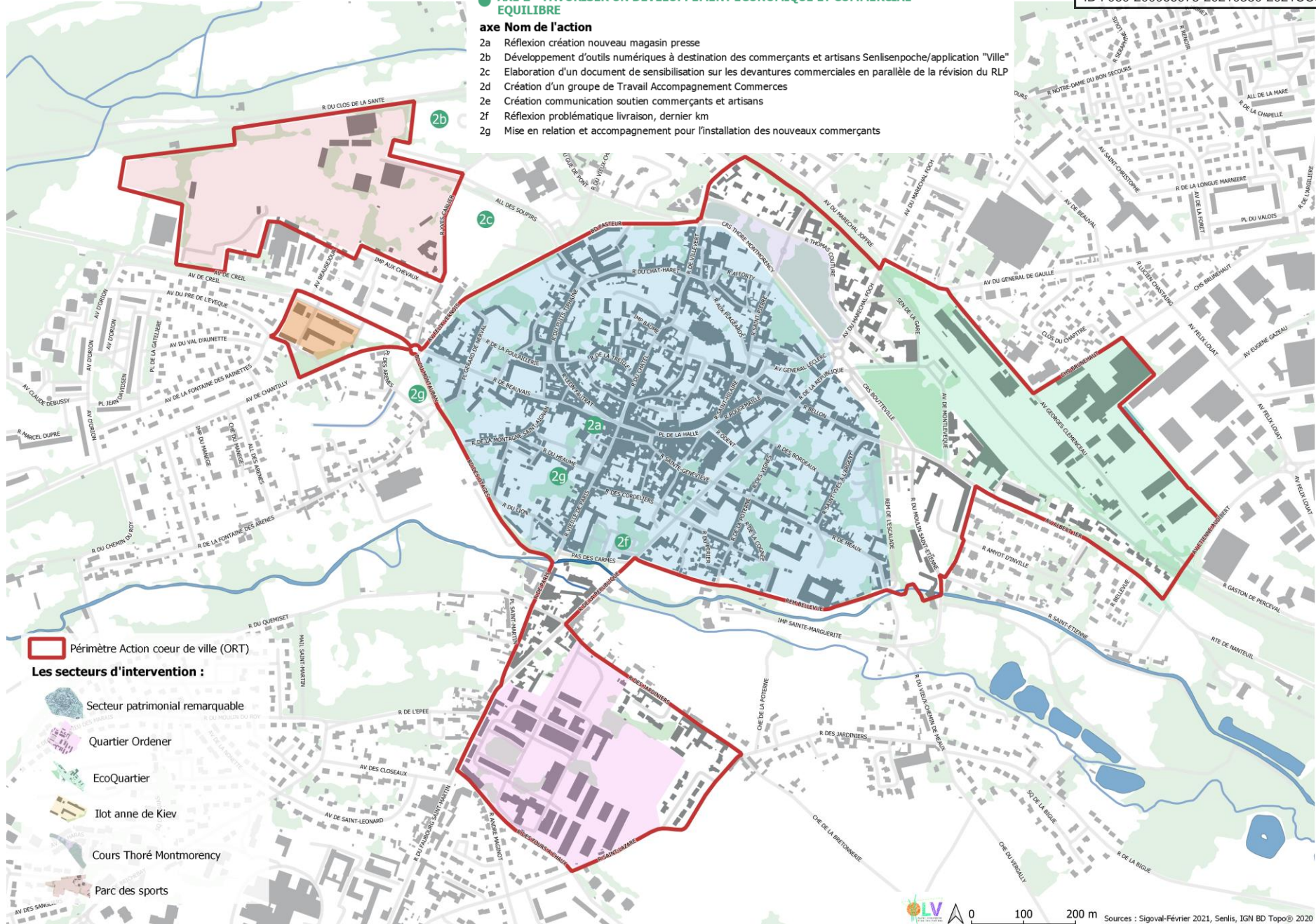
Plan de localisation des Actions

Envoyé en préfecture le 28/04/2021
 Reçu en préfecture le 28/04/2021
 Affiché le 28/04/2021 
 ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

● AXE 2 – FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE

axe Nom de l'action

- 2a Réflexion création nouveau magasin presse
- 2b Développement d'outils numériques à destination des commerçants et artisans Senlisenpoche/application "Ville"
- 2c Elaboration d'un document de sensibilisation sur les devantures commerciales en parallèle de la révision du RLP
- 2d Création d'un groupe de Travail Accompagnement Commerces
- 2e Création communication soutien commerçants et artisans
- 2f Réflexion problématique livraison, dernier km
- 2g Mise en relation et accompagnement pour l'installation des nouveaux commerçants



 Périmètre Action cœur de ville (ORT)

Les secteurs d'intervention :

-  Secteur patrimonial remarquable
-  Quartier Ordener
-  EcoQuartier
-  Ilot anne de Kiev
-  Cours Thoré Montmorency
-  Parc des sports

AXE 3 – DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE, LA MOBILITE ET LES CONNEXIONS

- . **aménager le Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)** de la gare – création d'un pôle d'échanges multimodal par l'aménagement du parvis de la gare rattaché à l'EcoQuartier – réalisation d'un maillage viaire et piéton par le prolongement de la chaussée Brunehaut. Organisation des flux de transport et valorisation du patrimoine et des espaces publics en facilitant les mobilités et l'accessibilité
- . **développer et améliorer les conditions de la mobilité active en faveur des modes alternatifs** – favoriser le confort des usagers pour des modes de déplacements doux
- . **développer l'attractivité du centre-ville** en : - améliorant la praticabilité des voies de circulation pour les modes actifs (piétons, PMR, 2 roues) à l'écart du trafic automobile – développant la part des espaces publics pour des usages urbains et apaisés
- . **organiser le stationnement** : faciliter l'accès au centre-ville pour toutes les catégories d'usagers et les livraisons.

AXE	NOM DE L'ACTION	LIEU	DEBUT	FIN
3	Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal et ses abords	EcoQuartier Gare	2018	2022
3	Aménagement de poches de stationnement	Abords SPR	2018	2022
3	Etude de maîtrise d'œuvre maillage viaire et piéton	EcoQuartier Gare	2018	2022
3	Réflexion sur le développement de la pratique du vélo	SPR Senlis	2020	2022
3	Elaboration d'un schéma d'aménagement des voies cyclables (CCSSO et AU5v)	Senlis		2022
3	Poursuite de la réfection des rues en centre historique	SPR Senlis	2020	2025
3	Aménagement d'un parking mutualisé 150 places	Quartier Ordener	2020	2022
3	Création d'un parking public souterrain de 150 places	EcoQuartier Gare		2021
3	Action Rezo Pouce	Senlis PNR OPdF	2019	2021

Action Cœur de Ville Senlis

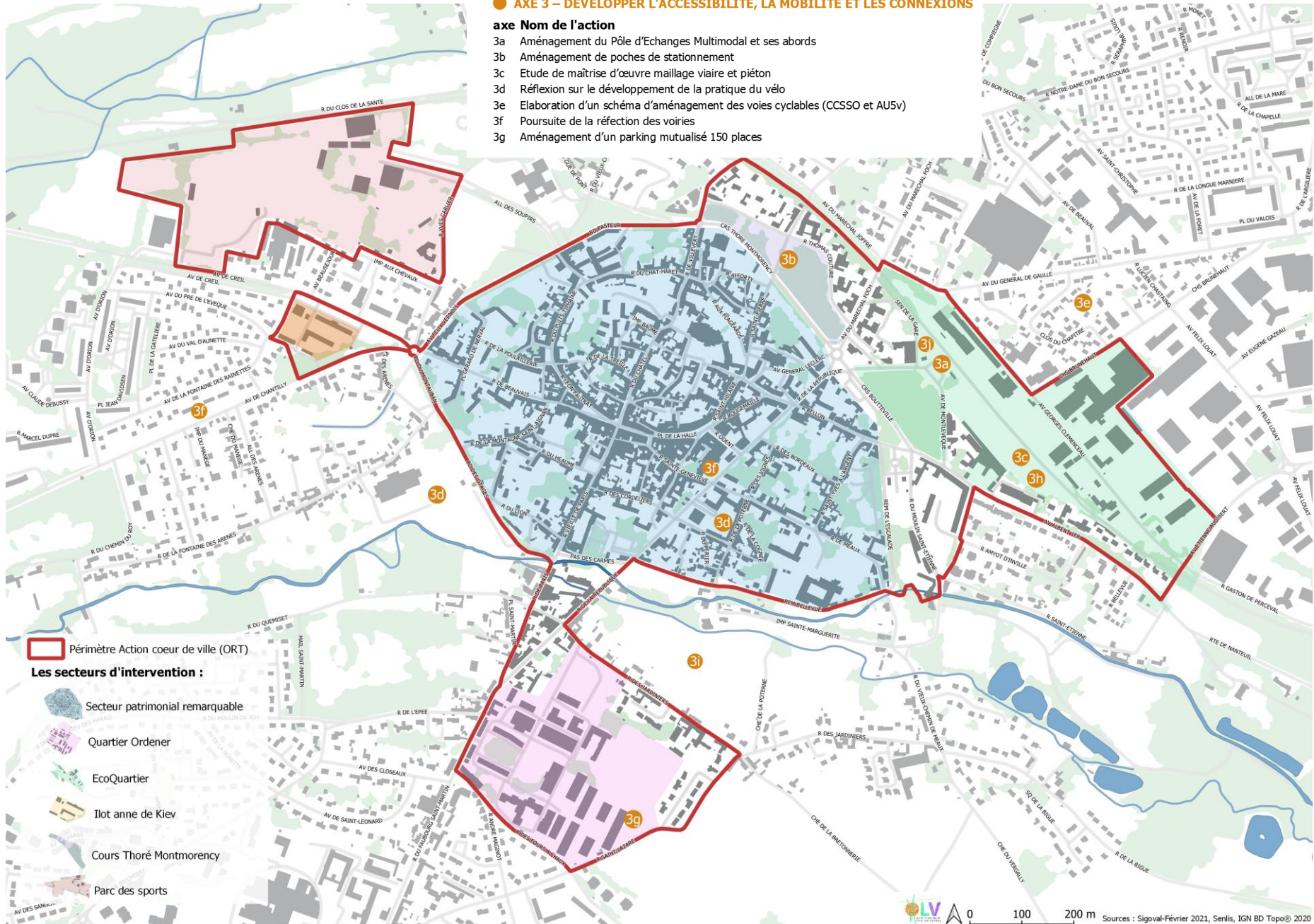
Plan de localisation des Actions

Envoyé en préfecture le 28/04/2021
 Reçu en préfecture le 28/04/2021
 Affiché le 28/04/2021
 ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

● AXE 3 – DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE, LA MOBILITE ET LES CONNEXIONS

axe Nom de l'action

- 3a Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal et ses abords
- 3b Aménagement de poches de stationnement
- 3c Etude de maîtrise d'œuvre maillage viaire et piéton
- 3d Réflexion sur le développement de la pratique du vélo
- 3e Elaboration d'un schéma d'aménagement des voies cyclables (CCSSO et AU5V)
- 3f Poursuite de la réfection des voiries
- 3g Aménagement d'un parking mutualisé 150 places



AXE 4 – METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE

- . **mettre en valeur le patrimoine ancien et les sites dans le centre historique de la Ville** – la cathédrale, le château royal et son parc, le prieuré Saint-Maurice, l'hôtel du Vermandois ...
- . **valoriser le potentiel du patrimoine naturel** – les mails des cours, les jardins et squares du centre-ville ...
- . **répondre aux besoins et exigences d'une économie touristique porteuse**, en lien avec les territoires voisins, basée sur le triptyque accès facile, activités multiples, hébergement varié.

AXE	NOM DE L'ACTION	LIEU	DEBUT	FIN
4	Développement d'outils numériques en faveur du tourisme, culture et patrimoine (PAH)	SPR	2020	2025
4	Aménagement espaces publics campus	Quartier Ordener	2019	2025
4	Restauration château royal (appartements royaux, tours, remparts, logis, abords extérieurs) (à confirmer)	SPR		A confirmer
4	Restauration cathédrale Travaux annuels entretien	SPR	2020	2025
4	Cathédrale Notre-Dame Grandes Orgues	SPR	2018	2021
4	Cathédrale Notre-Dame Portail ouest	SPR	2016	2022
4	Aménagement du rez-de-chaussée du Prieuré Saint-Maurice pour l'accueil du public	SPR		2025
4	Restructuration de l'Hôtel du Vermandois pour des activités événementielles, un accueil du public (à confirmer)	SPR	2019 (étude de faisabilité diagnostic historique)	A confirmer
4	Réflexion inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO	Senlis	2020	
4	Réflexion d'un partenariat entre Pays d'Art et d'Histoire Senlis à Ermenonville avec Ville d'Art et d'Histoire Chantilly	Senlis Chantilly	2020	2025
4	Mise en place d'un référentiel pour le mobilier, les matériaux de l'espace public en parallèle du développement du Règlement de Voirie	Senlis	2021	2022
4	Poursuite de l'encouragement pour la présence du végétal dans le centre historique et dans la Ville notamment par l'implication des habitants (jardins partagés, permis de végétaliser, fleurissement des pieds de murs, vergers municipaux ...)	SPR Senlis	2020	2025

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 28/04/2021

ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

4	Consécration de l'année 2020 « année verte » puis annuellement une semaine dédiée au développement durable	Senlis		
4	Inscription dynamique labellisation « Senlis ville amie des enfants » en développant une collaboration suivie avec l'UNICEF	Senlis	2020	2025
4	Réaménagement du Jardin du Roy	SPR	2020	2021
4	Réaménagement du jardin devant le Musée d'Art et d'Archéologie	SPR	2020	2022
4	Poursuite d'aménagements et de la gestion paysagère de la Ville pour conserver la 4 ^e fleur au concours régional des villes et villages fleuris	Senlis	2020	2025

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 28/04/2021

SLOW

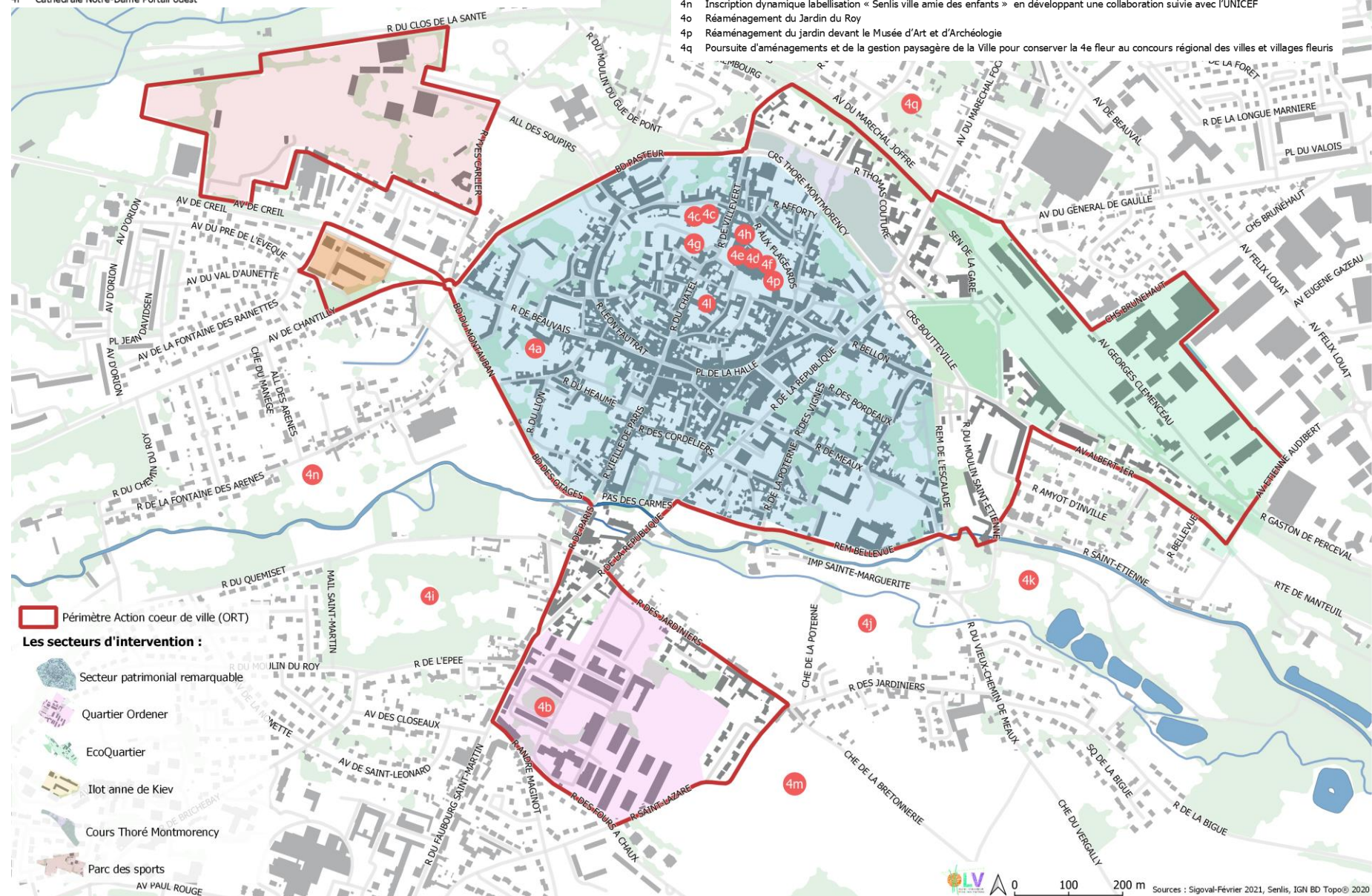
ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

● AXE 4 – METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE

axe Nom de l'action

- 4a Développement d'outils numériques en faveur du tourisme, culture et patrimoine (PAH)
- 4b Aménagement espaces publics campus
- 4c Restauration château royal (appartements royaux, tours, remparts, logis, espaces de réception, abords extérieurs) à confirmer
- 4d Restauration cathédrale Travaux annuels entretien
- 4e Cathédrale Notre-Dame Grandes Orgues
- 4f Cathédrale Notre-Dame Portail ouest

- 4g Aménagement du rez-de-chaussée du Prieuré Saint-Maurice pour l'accueil du public (à confirmer)
- 4h Restructuration de l'Hôtel de Vermandois pour des activités événementielles et un accueil du public
- 4i Réflexion inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 4j Réflexion d'un partenariat entre Pays d'Art et d'Histoire Senlis à Ermenonville et ville d'Art et d'Histoire Chantilly
- 4k Mise en place d'un référentiel pour le mobilier et les matériaux de l'espace public en parallèle du développement du Règlement de voiries
- 4l Poursuite de l'encouragement pour la présence du végétal dans le centre historique et dans la ville notamment par l'implication des habitants (jardins partagés, permis de végétaliser fleurissement des pieds de murs, vergers municipaux ...)
- 4m Consécration de l'année 2020 « année verte » puis annuellement une semaine dédiée au développement durable
- 4n Inscription dynamique labellisation « Senlis ville amie des enfants » en développant une collaboration suivie avec l'UNICEF
- 4o Réaménagement du Jardin du Roy
- 4p Réaménagement du jardin devant le Musée d'Art et d'Archéologie
- 4q Poursuite d'aménagements et de la gestion paysagère de la Ville pour conserver la 4e fleur au concours régional des villes et villages fleuris



AXE 5 – FOURNIR L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

- . continuer de pouvoir assurer l'entretien d'un important patrimoine et de nombreux équipements publics tels la cathédrale, les écoles, les gymnase, les salles associatives ...
- . poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements publics par la réalisation de travaux
- . maintenir la restructuration de l'offre d'équipements publics en particulier les groupes scolaires, dans un souci d'optimisation des services et de mieux répondre aux besoins de la population
- . évaluer les besoins nouveaux surtout ceux liés à l'EcoQuartier ou au campus Ordener
- . asseoir le rôle structurant des équipements publics par la mise en œuvre d'espaces publics appropriés
- . développer les formations pour les artisans en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire mais aussi la médiation culturelle par des outils innovants auprès de tout public
- . profiter de la présence des étudiants pour animer le centre-ville et entretenir une image jeune de la ville – créer des conditions d'accueil attractives
- . développer des partenariats soutenus avec les nombreuses associations existantes sur Senlis.

AXE	NOM DE L'ACTION	LIEU	DEBUT	FIN
5	Développement de la fibre	SPR EcoQuartier Quartier Ordener	2020	2025
5	Développement wifi public	SPR EcoQuartier Quartier Ordener		2025
5	Réflexion sur la mise en place d'une feuille de route démarche smart city (à confirmer)	Senlis CCSSO	2019	2025
5	Aménagement du manège en salle de spectacle	Quartier Ordener	2019	2024
5	Déplacement et programmation du Conservatoire municipal de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers	Quartier Ordener	2019	2024
5	Soutien au cinéma centre-ville	SPR	2019	2025
5	Actions culturelles dans le cadre de la convention Pays d'Art et d'Histoire	SPR EcoQuartier Quartier Ordener	2020	2025
5	Equipement numérique de la médiathèque	SPR	2018	2023
5	Restructuration du groupe scolaire et de l'îlot Anne de Kiev	Ilot Anne de Kiev	2019	2025
5	Réalisation du restaurant scolaire de l'école maternelle de Beauval	Beauval	2019	2022
5	Continuité et mise en place par un programme pluriannuel	Senlis	2019	2025

	d'investissement du développement performance énergétique patrimoine communal			
5	Continuation du plan pluriannuel d'entretien des bâtiments communaux (rénovation du gymnase de Brichebay, gymnase Yves Carlier ...)	Brichebay Parc des Sports Senlis	2020	2025
5	Création d'un point d'information dédié aux économies d'énergie et à la transition avec l'ADIL, le CPIE, et autres associations	Senlis CCSSO	2021	2025
5	Adaptation des locaux de la police municipale	SPR Senlis	2020	2021
5	Poursuivre le développement de la vidéoprotection	SPR Senlis	2018	2025
5	Réflexion pour la réalisation d'un centre technique municipal	Senlis	2021	2025
5	Construction d'un nouveau centre aquatique (ccsso)	Parc des Sports	2020	2025

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

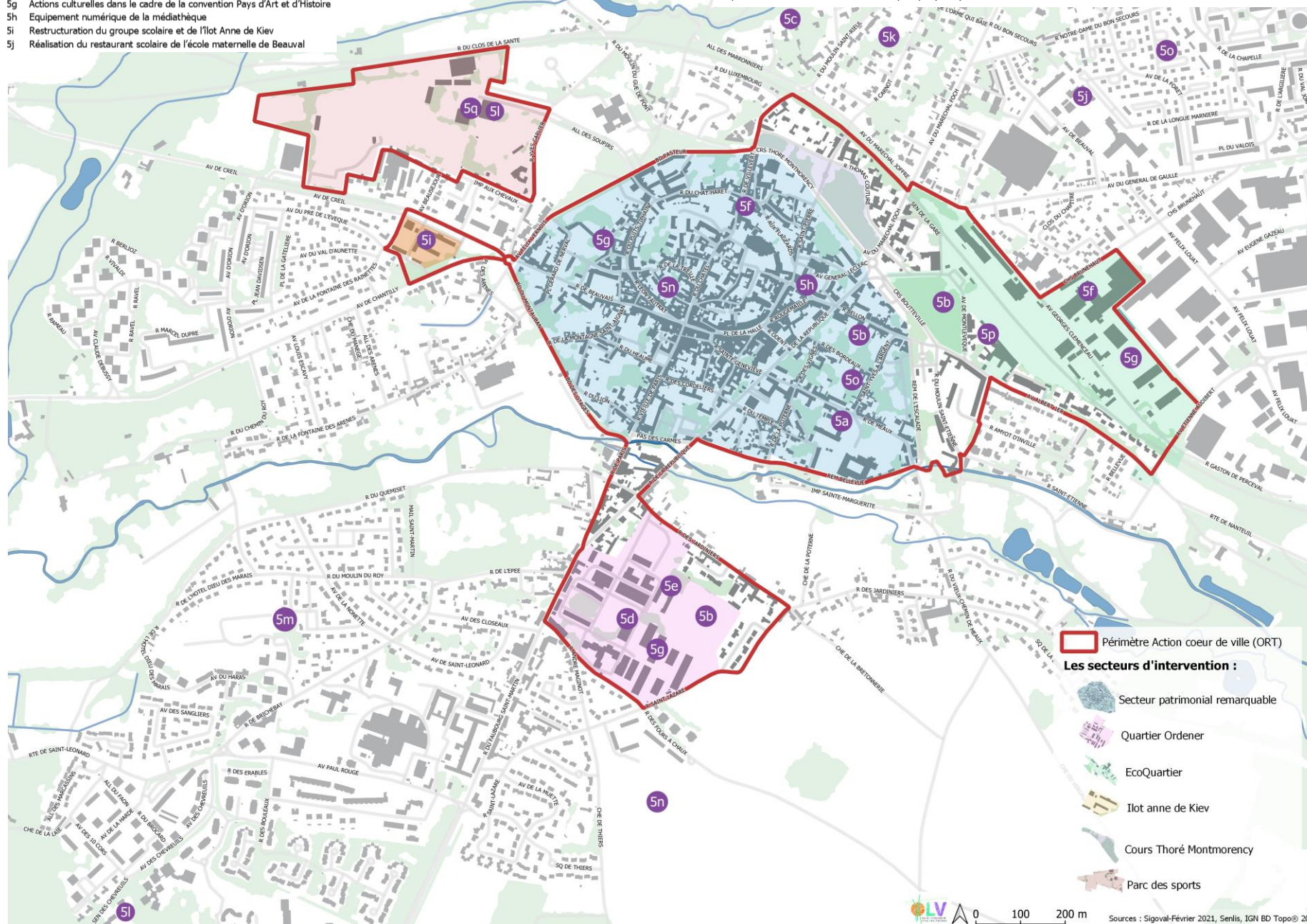
Reçu en préfecture le 28/04/2021
 Développement performance énergétique patrimoniale
 Affilié le 28/04/2021
 avec l'ADIL, le CRPE, et autres associations
 ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

axe Nom de l'action

- 5a Développement de la fibre
- 5b Développement wifi public
- 5c Mise en place feuille de route démarche smart city (à confirmer)
- 5d Aménagement du manège en salle de spectacle/diffusion
- 5e Déplacement et programmation du Conservatoire municipal de musique et de la danse dans l'ancien mess des officiers
- 5f Réflexion sur la poursuite de l'activité du cinéma du centre-ville
- 5g Actions culturelles dans le cadre de la convention Pays d'Art et d'Histoire
- 5h Equipement numérique de la médiathèque
- 5i Restructuration du groupe scolaire et de l'Ilot Anne de Kiev
- 5j Réalisation du restaurant scolaire de l'école maternelle de Beauval

● AXE 5 – FOURNIR L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

- 5k Continuité et mise en place par un programme pluriannuel d'investissement du développement performance énergétique patrimoniale
- 5l Continuation du plan pluriannuel d'entretien des bâtiments communaux (rénovation avec l'ADIL, le CRPE, et autres associations)
- 5m Création d'un point d'information dédié aux économies d'énergie et à la transition
- 5n Adaptation des locaux de la police municipale
- 5o Poursuivre le développement de la vidéoprotection
- 5p Réflexion pour la réalisation d'un centre technique municipal
- 5q Construction d'un nouveau centre aquatique (ccsso)



▭ Périmètre Action cœur de ville (ORT)

Les secteurs d'intervention :

- Secteur patrimonial remarquable
- Quartier Ordener
- EcoQuartier
- Ilot anne de Kiev
- Cours Thoré Montmorency
- Parc des sports



Sources : Sigoval-Février 2021, Senlis, IGN BD Topo© 2020

Article 3. Les dynamiques en cours : mise en œuvre des actions matures






Bilan de la mise en œuvre des actions matures par axe :

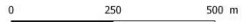
3.1. Actions matures engagées, état d'avancement - 3.2. Actions matures non engagées mais financées (calendrier prévisionnel) - 3.3. Actions matures au plan de financement incomplet

Référence	Description succincte et état d'avancement	Calendrier de réalisation	Partenaires financeurs concernés	Action mature engagée 3.1 Action mature non engagée 3.2 Action mature financement incomplet 3.3
AM.1	<i>Recrutement d'un responsable de projet « Action Cœur de Ville » intervenant dans le cadre de l'OPAH Coordinateur au sein de la direction de l'aménagement et de l'urbanisme Ville de Senlis</i>	02/2019	ANAH (1 an seulement) Ville de Senlis	3.1. Action engagée
AM.2	<i>Réhabilitation du bâtiment 4 pour la réalisation de 18 logements conventionnés Quartier Ordener maître d'ouvrage SA HLM de l'Oise / maître d'œuvre Grand Huit</i>	2021 / 2022	SA HLM de l'Oise Etat (PLR) Action Logement	3.1. Action engagée
AM.3	<i>Démolition / reconstruction / réhabilitation des bâtiments 18 et 27 pour la réalisation de 109 logements conventionnés Quartier Ordener maître d'ouvrage iDéel, ADOHJ et Clésence / maître d'œuvre BG Concept</i>	2020 / 2022	Clésence Etat (CRSD) Action Logement	3.1. Action engagée
AM.4	<i>Etude de maîtrise d'œuvre Pôle d'Echanges Multimodal et maillage viaire EcoQuartier maître d'œuvre Urbicus En cours de réalisation, première phase de travaux réalisée (réseaux avenues de Lattre de Tassigny et de Mont l'Evêque)</i>	2019 / travaux 2021 - 2022	Europe C. Régional / Départemental SMTCO	3.1. Action engagée Financement incomplet
AM.5	<i>Etude de maîtrise d'œuvre Aménagement des poches de stationnement aux abords du SPR (rue Thomas Couture – parking du Cerf – parking Saint-Rieul – cours Thoré Montmorency) maître d'œuvre Patrimoine et Paysages objectif : présentation à l'ABF d'un projet d'optimisation de stationnement sur le cours Thoré Montmorency et la rue Thomas Couture</i>	2023	Conseil Départemental Etat (DSIL)	3.1. Action engagée Financement incomplet

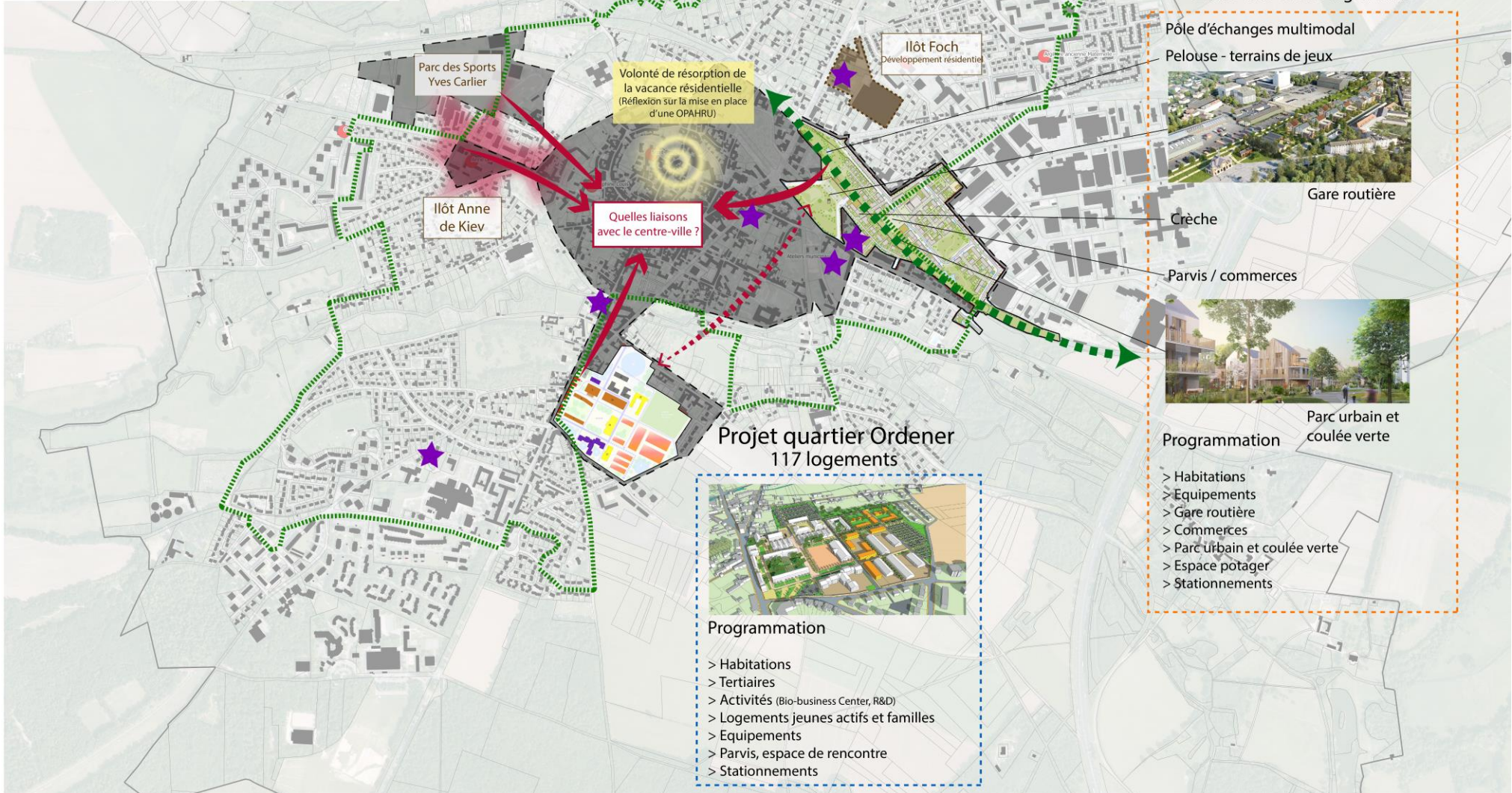
AM.6	<i>Aménagement des points d'arrêt et mise en accessibilité du TUS (installation de mobilier urbain) En continuation, en cours de réalisation</i>	2019 / 2022		Action engagée
AM.7	<i>Etude de maîtrise d'œuvre Aménagement d'un parking sur le Quartier Ordener maître d'œuvre Arval en cours</i>	2019 / 2022	Etat (CRSD)	3.1. Action engagée
AM.8	<i>Equipement numérique de la médiathèque Imprimante 3D + équipement sonore médiation + création bibliothèque numérique A lancer</i>	2023	DRAC Conseil Départemental Caisse des Dépôts	3.2. Action non engagée
AM.9	<i>Installation de signalétique d'information locale dans les quartiers et le centre-ville (partenariat PNR OPdF)</i>	2018 / 2020	PNR	3.1. Action engagée finalisée
AM.10	<i>Acquisition du Pôle Petite Enfance dans l'EcoQuartier de la gare Maître d'œuvre ANMA / maître d'ouvrage l'OPAC de l'Oise</i>	2020	Europe Conseil Régional Conseil Départemental Caf	3.1. Action engagée finalisée

Légende

-  Périmètre Action Coeur de Ville
-  Le Sentier des Faubourgs de Senlis : parcours de 12,5 km
-  Repérage du foncier mutable : comment tirer profit de cette mutabilité pour redynamiser le coeur de ville ?
-  Assurer les liens et la complémentarité entre les deux projets
-  Réalisation d'une coulée verte dans le cadre du projet d'Ecoquartier



Sources : SIGOAI - Février 2019, IGN BDTopo, Orthophotographie Géolcarde 2013



Projet d'Ecoquartier
 Entre 600 et 800 logements

Pôle d'échanges multimodal

Pelouse - terrains de jeux



Gare routière

Crèche

Parvis / commerces



Parc urbain et coulée verte

Programmation

- > Habitations
- > Equipements
- > Gare routière
- > Commerces
- > Parc urbain et coulée verte
- > Espace potager
- > Stationnements

Projet quartier Ordener
 117 logements



Programmation

- > Habitations
- > Tertiaires
- > Activités (Bio-business Center, R&D)
- > Logements jeunes actifs et familles
- > Equipements
- > Parvis, espace de rencontre
- > Stationnements

Parc des Sports Yves Carlier

Volonté de résorption de la vacance résidentielle (Réflexion sur la mise en place d'une OPAHRU)

Ilôt Foch Développement résidentiel

Ilôt Anne de Kiev

Quelles liaisons avec le centre-ville ?

Toutes les actions par axe

. Thématique habitat axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Réf.	Description succincte	Lieu	Porteur	Calendrier de réalisation	Partenaires Financeurs concernés	Action mature engagée 3.1 Action mature non engagée 3.2 Action mature financement incomplet 3.3
AX.1	Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat <i>Etude en cours sur l'habitat (Agence d'Urbanisme Oise-les-Vallées) et lancement d'une étude sur le marché immobilier + étude pré-opah</i>	SPR	Ville de Senlis	2020 / 2025	ANAH ADEME Conseil Régional	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.2	Réhabilitation logements bâtiment 4 <i>En cours (AM.2)</i>	Quartier Ordener	SA HLM	2017 / 2022	Etat (PLR) Action Logement ADEME Conseil Régional	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.3	Opérations d'acquisition / réhabilitation de copropriétés dégradées <i>Réflexion en cours pour le lancement d'une étude pré-opérationnelle sur l'habitat</i>	SPR	Ville de Senlis Autres	2019 / 2025	ANAH ADEME Conseil Régional	3.2. <i>Action non engagée</i>

. Thématique commerce axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Référence	Description succincte	Lieu	Porteur	Calendrier de réalisation	Partenaires Financeurs concernés	Action mature engagée 3.1 Action mature non engagée 3.2 Action mature financement incomplet 3.3
AX.1	Démolition / Reconstruction des bâtiments 18 et 27 – Création d'une offre locative adaptée aux besoins des salariés et jeunes actifs / Partenariat ADOHJ <i>En cours (AM.3)</i>	Quartier Ordener	Idéal	2017 / 2022	Etat (CRSD) ADEME Action Logement	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.2	Développement d'outils numériques à destination des commerçants et artisans <i>Une initiative citoyenne déployée depuis novembre 2019 « senlisenpoche » pour renseigner sur les types de commerçants et renvoyant sur une géolocalisation à destination du public. Mise à jour et outil relayé par une nouvelle application Ville</i>	SPR	Un particulier Ville de Senlis Association des commerçants	2019 / 2025	CDC CCI CMA	3.1. <i>Action engagée finalisée</i>
AX.3	Aménagement d'un parking mutualisé – Environ 150 places <i>En cours de réalisation - livraison 2021 (AM.7)</i>	Quartier Ordener	Ville de Senlis	2019 / 2022	Etat (CRSD)	3.1. <i>Action engagée</i>

. Thématique mobilités axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Référence	Description succincte	Lieu	Porteur	Calendrier de réalisation	Partenaires Financeurs concernés	Action mature engagée 3.1 Action mature non engagée 3.2 Action mature financement incomplet 3.3
AX.1	Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du PEM <i>En cours (AM.4)</i>	PEM	Ville de Senlis	2018 / 2022	Europe Conseils régional et départemental SMTCO	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.2	Aménagement du parvis et des avenues de Mont l'Evêque / Maréchal de Lattre de Tassigny <i>Réseaux (AM.4)</i>	PEM	Ville de Senlis	2019 / 2020	Europe Conseils régional et départemental SMTCO	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.3	Réhabilitation des annexes de la gare <i>(AM.4)</i>	PEM	Ville de Senlis	2019 / 2023	Europe Conseils régional et départemental DRAC SMTCO	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.4	Etude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de poches de stationnement <i>En cours (AM.5)</i>	Cours Thoré Montmorency - rue Thomas Couture – parking du Cerf – parking Saint-Rieul	Ville de Senlis	2018 / 2022	Etat Conseil Départemental	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.5	Aménagement des places de stationnement <i>En cours (AM.5)</i>	Cours Thoré Montmorency - rue Thomas Couture – parking du Cerf – parking Saint-Rieul	Ville de Senlis	2019 / 2022	Etat Conseil Départemental	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.6	Etude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de maillage viaire et piéton depuis l'EcoQuartier <i>En cours (AM.4)</i>	EcoQuartier	Ville de Senlis	2018 /2022	Etat Conseil Départemental	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.7	Travaux de prolongement de la chaussée Brunehaut en voie piétonne <i>En cours (AM.4)</i>	EcoQuartier	Ville de Senlis	2020 / 2022	Etat Conseil Départemental	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.8	Aménagement des venelles vers la voie verte <i>En cours (AM.4)</i>	EcoQuartier	Ville de Senlis	2020 / 2022	Etat Conseil Départemental	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.9	Aménagement des points d'arrêt et mise en accessibilité (installation de mobilier) pour le transport urbain <i>En cours (AM.6)</i>	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2019	Etat Conseils régional et départemental SMTCO	3.1. <i>Action engagée</i>

. Thématique patrimoine axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Référence	Description succincte	Lieu	Porteur	Calendrier de réalisation	Partenaires Financeurs concernés	Action mature engagée 3.1 Action mature non engagée 3.2 Action mature financement incomplet 3.3
AX.1	Cahier de recommandations pour les devantures commerciales <i>En cours, direction aménagement et urbanisme de la Ville de Senlis</i>	Site patrimonial remarquable Quartiers	Ville de Senlis	2019 / 2021	Ville de Senlis	3.1. <i>Action engagée</i>
AX.2	Développer les outils numériques en faveur du tourisme et de la culture <i>Réflexion en cours dans le cadre de l'étude Smart City (Wavestone, Banque des Territoires)</i>	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2019 / 2025	CDC Europe DRAC Office de Tourisme Banque des Territoires	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.3	Espaces publics à aménager <i>A lancer suite schéma global d'aménagement Archétude</i>	Quartier Ordener	Ville de Senlis	2019 / 2025	Etat Conseil Départemental	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.4	Etude et installation d'une signalétique d'information locale <i>(AM.9)</i>	SPP et abords	Ville de Senlis	2018 / 2020	PNR	3.1. <i>Action engagée et finalisée</i>
AX.5	Restauration du Château Royal 1 : Les appartements royaux 2 : Les tours et le rempart 3 : Le logis et des espaces de réception 4 : Aménagement intérieur logis 5 : Restauration et aménagement intérieur de la tour forte 6 : Aménagement et mise en valeur des extérieurs	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2019 / ...	DRAC Fonds patrimoine de Senlis Fondation de France Etat (Mission Bern)	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.6	Restauration de la Cathédrale Travaux annuels d'entretien Portail Ouest Grandes Orgues Clefs pendantes <i>En cours de réalisation</i>	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2018 / 2025	DRAC Conseils Régionaux Départemental Fonds patrimoine de Senlis Banque des territoires	3.1. <i>Action engagée</i>

. Thématique patrimoine axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, à l'offre culturelle et de loisirs

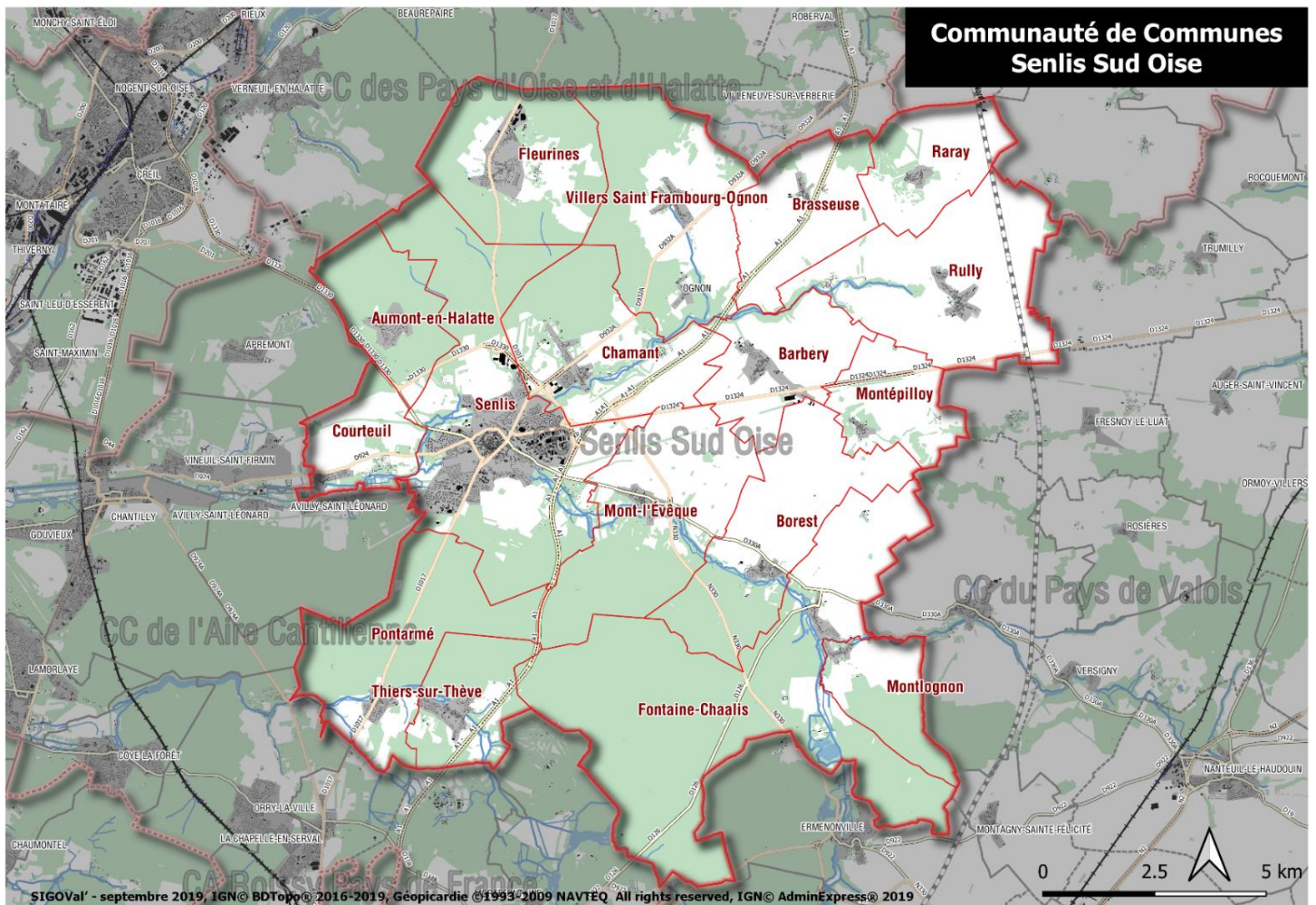
Référence	Description succincte	Lieu	Porteur	Calendrier de réalisation	Partenaires Financeurs concernés	Action mature engagée 3.1 Action mature non engagée 3.2 Action mature financement incomplet 3.3
AX.1	Wifi public <i>Déploiement de la fibre dans le SPR en cours Installation en phase finale 08/2020</i>	SPP / Quartier Ordener / EcoQuartier	Ville de Senlis	2020 / 2022		3.1. <i>Action engagée</i>
AX.2	Aménagement du manège en salle de diffusion	Quartier Ordener	Ville de Senlis	2019 / 2024	Etat Conseil Départemental	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.3	Développement d'outils numériques en faveur du tourisme, culture et patrimoine (outils d'interprétation du Château Royal)	Site patrimonial remarquable	Office de tourisme	2019 / 2025	DRAC Europe Fondation du patrimoine	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.4	Valorisation culturelle et artistique de la cathédrale, notamment de ses orgues	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2019 / 2025	DRAC Europe Fondation du patrimoine Office de tourisme Amis des orgues de Senlis	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.5	Actions culturelles dans le cadre de la convention des Pays d'Arts et d'Histoire	Site patrimonial remarquable EcoQuartier Quartier Ordener	Pays d'Arts et d'Histoire	2019 / 2025	DRAC Fondation du patrimoine Office de tourisme	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.6	Equipement numérique de la médiathèque Imprimante 3D + équipement sonore médiation + création bibliothèque numérique	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2018 / 2023	DRAC Conseil Départemental CDC	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.7	Etude de réaménagement intérieur de la médiathèque (boîte de retour)	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2023	DRAC Conseil Départemental	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.8	Réaménagement intérieur de la bibliothèque – Acquisition de mobilier patrimoine + lecture publique	Site patrimonial remarquable	Ville de Senlis	2019 / 2023	DRAC Conseil Départemental	3.2. <i>Action non engagée</i>
AX.9	Etudes de programmation urbaine et de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'établissement scolaire Anne de Kiev <i>Attitudes Urbaines En cours de réalisation</i>	Ilot Anne de Kiev	Ville de Senlis	2019 - ...	Etat Conseils régional et départemental Banque des Territoires	3.1. <i>Action engagée</i>

Article 4. Définition des secteurs d'intervention de l'ORT

Liste des secteurs d'intervention, identification du centre-ville de la ville principale et justification opérationnelle

Le périmètre du secteur prioritaire annoncé dans la convention cadre Action Cœur de Ville (ACV) du 28 septembre 2018 a été confirmé lors du comité de projet du 25 septembre 2019 pour le périmètre d'intervention de l'Opération de Revitalisation de Territoire, à savoir **le territoire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise**, échelle large de réflexion permettant de définir le projet urbain, économique et social de revitalisation, sur lequel repose le projet de revitalisation du cœur d'agglomération. Le 13 décembre 2019, un arrêté de Monsieur le Préfet de l'Oise porte homologation de la convention Action Cœur de Ville de Senlis en Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

périmètre d'intervention de l'Opération de Revitalisation de Territoire territoire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

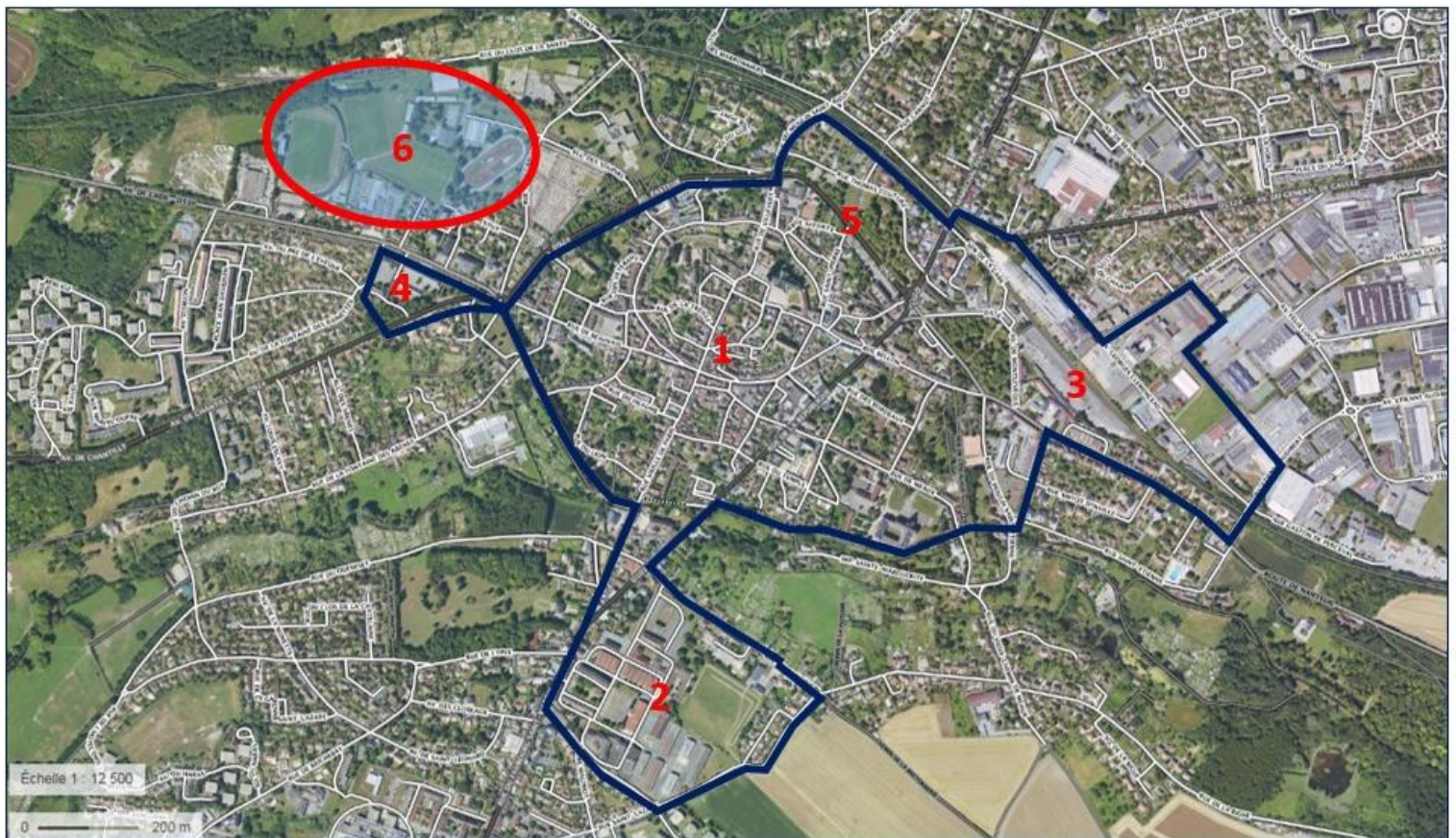


Le périmètre reste inchangé mais les **secteurs d'interventions prioritaires sont plus nombreux :**

- 1. centre-ville de la ville principale de l'EPCI, le site patrimonial remarquable (SPR),
 - 2. le quartier Ordener,
 - 3. l'EcoQuartier de la gare avec le Pôle d'Echanges Multimodal,
 - 4. l'îlot Anne de Kiev,
 - 5. le cours Thoré Montmorency et la rue Thomas Couture,
- auxquels s'ajoute
- 6. le parc des sports - complexe Yves Carlier.

périmètre d'intervention prioritaire ORT du territoire de Senlis

.1 centre-ville (SPR) **.2** quartier Ordener **.3** Ecoquartier avec le Pôle d'Echanges Multimodal **.4** îlot Anne de Kiev **.5** cours Thoré Montmorency et rue Thomas Couture **.6** parc des sports Yves Carlier



Les secteurs d'intervention retenus sont un cœur de ville patrimonial à valoriser et conforter pour une dynamique d'attractivité et de centralité accompagné des quartiers Ordener, EcoQuartier, parc des sports.

Le site patrimonial remarquable 42 ha – le quartier Ordener 10 ha – l'EcoQuartier au PEM 25 ha – les abords du SPR et espaces de transition (îlot Anne de Kiev, cours) 15 ha – le parc des sports 13 ha.

1. Le périmètre du SPR est le centre-ville historique de Senlis. Ce centre-ville, ancien marqué par les remparts et les boulevards extérieurs, n'a pas été dépassé par l'urbanisation jusqu'à la fin du XIXe siècle. La rue de la République percée dans les années 1750 sépare le quartier Saint-Vincent du reste du centre historique. La partie principale du centre ancien englobe le cœur gallo-romain de Senlis. Ici, la concentration de monuments historiques est la plus grande autour de la cathédrale. Il s'agit du quartier au sein duquel :

- l'enjeu d'attractivité est majeur pour l'ensemble du territoire
- les enjeux de redynamisation et de réhabilitation sont les plus nombreux
- les actions pressenties sont les plus complexes à mettre en œuvre.

Les objectifs sont de retrouver des habitants et de développer le tourisme en centre-ville ancien ainsi que la chalandise de proximité pour dynamiser l'ensemble du territoire. Pour cela, une opération d'amélioration de l'habitat est envisagée ainsi qu'un traitement des espaces publics.

2. et 3. Les périmètres du quartier Ordener et de l'EcoQuartier situés à moins de 600 mètres du centre-ville sont porteurs d'innovation pour leur territoire. Le premier en faveur du développement économique, de la bio inspiration, de la culture, du logement et le second en matière de renouvellement urbain d'habitat, et de transport.

3. Le quartier Ordener, dans lequel est installé le CEEBIOS (Centre Européen d'Excellence dans le BIOMimétisme de Senlis) depuis 2014, fait l'objet d'un développement raisonné et compatible avec la thématique de la transition écologique et énergétique intégré dans un contexte patrimonial, encouragé par la Ville. Par ailleurs, la Manufacture de Senlis, entreprise spécialisée dans la fabrication d'articles de maroquinerie et d'équitation, est implantée depuis 6 ans sur le site. Elle représente une réussite pour l'économie locale avec le recrutement de plus de 200 personnes ayant bénéficié formées à la spécificité du métier. Ce quartier militaire de la fin du 19^e siècle désaffecté par l'Armée en 2009 a été acquis par la Ville fin 2013. Au sud du centre-ville historique sur l'axe de la RD 1017, il doit permettre l'aménagement d'un quartier mixte de 10 hectares regroupant des activités économiques, des équipements publics et privés en lien avec le développement du site et ouverts sur la Ville et des logements ciblés pour des jeunes ménages et jeunes actifs. Le bâti s'est développé depuis 1873 autour d'une place d'Armes jusque dans les années 1980. Il représente 22 000 m² de SDP à réhabiliter. Le site comprend également un parking collectif et une parcelle non bâtie, réserve foncière de 2 hectares. Le quartier Ordener a fonctionné de façon unitaire comme un campus. La Ville souhaite conserver ce caractère de campus en privilégiant des baux emphytéotiques / baux à construction pour éviter de le démembrer par des cessions successives. Le bâtiment 19 qui était un ancien manège équestre utilisé en salle de sport par l'Armée accueille aujourd'hui des manifestations avec une capacité de 900 personnes. En pleine reconversion, pour organiser la gestion globale du site, un schéma global d'aménagement a été réalisé et validé en 2019.

3. L'EcoQuartier de la Gare est situé entre le centre historique de Senlis et la zone d'activité économique. Ce secteur est identifié comme un secteur stratégique de renouvellement urbain. Constitué pour une part de friches ferroviaires, d'espaces urbains sous-utilisés, délaissés en frange sud de la zone d'activités économiques de Senlis ainsi que d'espaces bâtis d'intérêts patrimoniaux, il se situe à proximité de la gare elle-même. D'ailleurs la gare, bâtiment inscrit avec ses annexes, fait l'objet de la réalisation du Pôle d'Echanges Multimodal. Les friches ferroviaires ont été acquises par la Ville en 2003 et ont constitué une réserve foncière de plus de 5 hectares. A partir de 2012, l'ancienne voie ferrée a laissé la place à une voie douce qui traverse la ville sur plus de 5 kilomètres. Depuis 2014, un EcoQuartier, labellisé par le Ministère du Logement, se développe de part et d'autre de la voie verte. Une première phase vient d'être livrée avec 114 logements, un pôle petite enfance (ouvert depuis janvier 2020) et un parking public de 150 places. L'objectif est notamment de créer une offre de logements intermédiaires trop peu nombreux dans la commune, une offre significative de logements dans une Ville où le marché immobilier est tendu entre une rareté foncière qui génère des coûts du foncier élevé et une offre de logements insuffisamment diversifiée. Une seconde phase sera engagée au nord de la voie verte dès 2021 pour une réalisation progressive. Le nouveau quartier doit permettre de créer une offre de logements dans des gammes et typologies diversifiées en favorisant une production de logements collectifs ou groupés. La Ville

souhaite s'inscrire dans une démarche de développement de ville durable : en évitant l'étalement urbain et en protégeant l'inscription de la ville dans sa clairière urbaine et son paysage remarquable, le secteur de l'ancienne Gare représente une opportunité pour favoriser la construction de la ville sur la ville là où c'est le moins dense. Il est également nécessaire de construire pour renverser le processus de déclin démographique engagé depuis 2009. Ce projet vise aussi à développer un quartier apaisé en optimisant au mieux les flux de circulation entrants et la place du stationnement, en économisant les ressources en eau et énergie, en limitant les rejets et les déchets. Enfin, il cherche à aménager une nouvelle polarité urbaine autour de la gare routière par la mise en valeur du pôle d'échange multimodal, le développement de connexion inter quartiers et la création de nouvelles offres d'espaces publics et d'équipements au service de l'animation urbaine et des liens sociaux.

4., 5. Les abords du centre-ville historique assurent le maillage et la continuité avec les quartiers voisins.

4. L'îlot Anne de Kiev représente l'une des entrées de la ville historique à proximité du site des arènes, occupé par un groupe scolaire datant des années 60. L'objectif est de requalifier cette entrée de ville et d'offrir un équipement scolaire innovant et répondant aux besoins du quartier. Une étude sur la prospective scolaire réalisée depuis quelques années par l'agence d'urbanisme Oise les Vallées, a permis d'engager une réflexion sur l'optimisation des équipements scolaires. La première phase a été le regroupement des groupes scolaires Beauval et de l'Argillère dans le quartier Bon Secours. La deuxième phase a été d'entamer une réflexion sur l'école Anne de Kiev, datée, vétuste et énergivore en lançant une étude de programmation urbaine.


5. Les cours, éléments caractéristiques du patrimoine arboré de la ceinture du centre historique de la Ville, demandent une attention particulière dans leur traitement entre l'offre de stationnement, le flux de piéton (promenade, flânerie, passage ...), leurs arbres et le sol. Leur aménagement doit respecter la sensibilité patrimoniale du site.

6. Le parc des sports – complexe Yves Carlier est l'un des quartiers de Senlis qui s'est développé après la seconde guerre mondiale. Le site regroupe à proximité du centre-ville : un gymnase multi-activités, une salle de tennis de table, une salle de fitness, une salle d'escrime, un vélodrome et une piste d'athlétisme datant du tout début 20^e siècle, des courts de tennis (couverts et extérieurs), plusieurs stades de football, un skate-park, une piscine couverte. Ce site dans le PLU est une zone urbaine principalement affectée aux équipements publics ou d'intérêt collectif. L'ensemble des équipements de ce parc et les aménagements paysagers eux-mêmes pourraient être modernisés. Le parc, proche du tribunal, forme un lien entre le centre-ville et les autres quartiers ainsi qu'avec les espaces naturels de la vallée de l'Aunette au nord. Le parc des sports accueillera le nouvel équipement aquatique pour tous les habitants de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Ces différents secteurs d'intervention forment un noyau du territoire Action Cœur de Ville Senlis qui rayonne sur l'ensemble du bassin par les problématiques suivantes :

- Réhabilitation des bâtiments à destination d'habitat dans le cœur de ville pour éviter sa dévitalisation et favoriser la restauration des façades d'intérêt patrimonial
- Répondre aux besoins en logements des jeunes actifs et primo-accédants
- Améliorer les conditions de la mobilité pour assurer les équilibres et l'accès aux services entre les territoires
- Apporter des solutions de stationnement en soutien au développement des activités économiques et commerciales / artisanales
- Restaurer le patrimoine pour permettre la valorisation culturelle et le rayonnement touristique
- Soutenir le commerce de centre-ville en lui apportant des supports de valorisation et des nouveaux outils de développement
- Développer des outils de diffusion de l'information (outils numériques, signalétique ...)
- Renforcer l'attractivité des équipements publics et des animations en centre-ville pour augmenter sa fréquentation.

Article 5. Plan d'action prévisionnel global et détaillé

Envoyé en préfecture le 28/04/2021
Reçu en préfecture le 28/04/2021
Affiché le 28/04/2021 
ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

5.1. Plan d'action global (annexes)

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions

● AXE 1 – DE LA REHABILITATION A LA RESTRUCTURATION / VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

axe Nom de l'action

- 1a Etude habitat OLV
- 1b Etude marché immobilier + pré-étude OPAH
- 1c Réhabilitation logements bâtiment 4
- 1d Démolition reconstruction réhabilitation bâtiments 18 et 27
- 1e Opération d'acquisition / réhabilitation de copropriétés dégradées
- 1f Jardins Brunehaut (Opac de l'Oise – social)
- 1g Jardins Brunehaut (Aubarne – privé)
- 1h Ecole Beauval (social)
- 1i ZAC phase 2 EcoQuartier (site potentiel)

● AXE 2 – FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE

axe Nom de l'action

- 2a Réflexion création nouveau magasin presse
- 2b Développement d'outils numériques à destination des commerçants et artisans Senlisenpoche/application "Ville"
- 2c Elaboration d'un document de sensibilisation sur les devantes commerciales en parallèle de la révision du RLP
- 2d Création d'un groupe de Travail Accompagnement Commerces
- 2e Création communication soutien commerçants et artisans
- 2f Réflexion problématique livraison, dernier km
- 2g Mise en relation et accompagnement pour l'installation des nouveaux commerçants

● AXE 3 – DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE, LA MOBILITE ET LES CONNEXIONS

axe Nom de l'action

- 3a Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal et ses abords
- 3b Aménagement de poches de stationnement
- 3c Etude de maîtrise d'œuvre maillage viaire et piéton
- 3d Réflexion sur le développement de la pratique du vélo
- 3e Elaboration d'un schéma d'aménagement des voies cyclables (CCSSO et AUSV)
- 3f Poursuite de la réfection des voiries
- 3g Aménagement d'un parking mutualisé 150 places
- 3h Création d'un parking public souterrain de 150 places
- 3i Action Rezo Pouce
- 3j Création d'une nouvelle ligne de TUS (à confirmer)

● AXE 4 – METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE

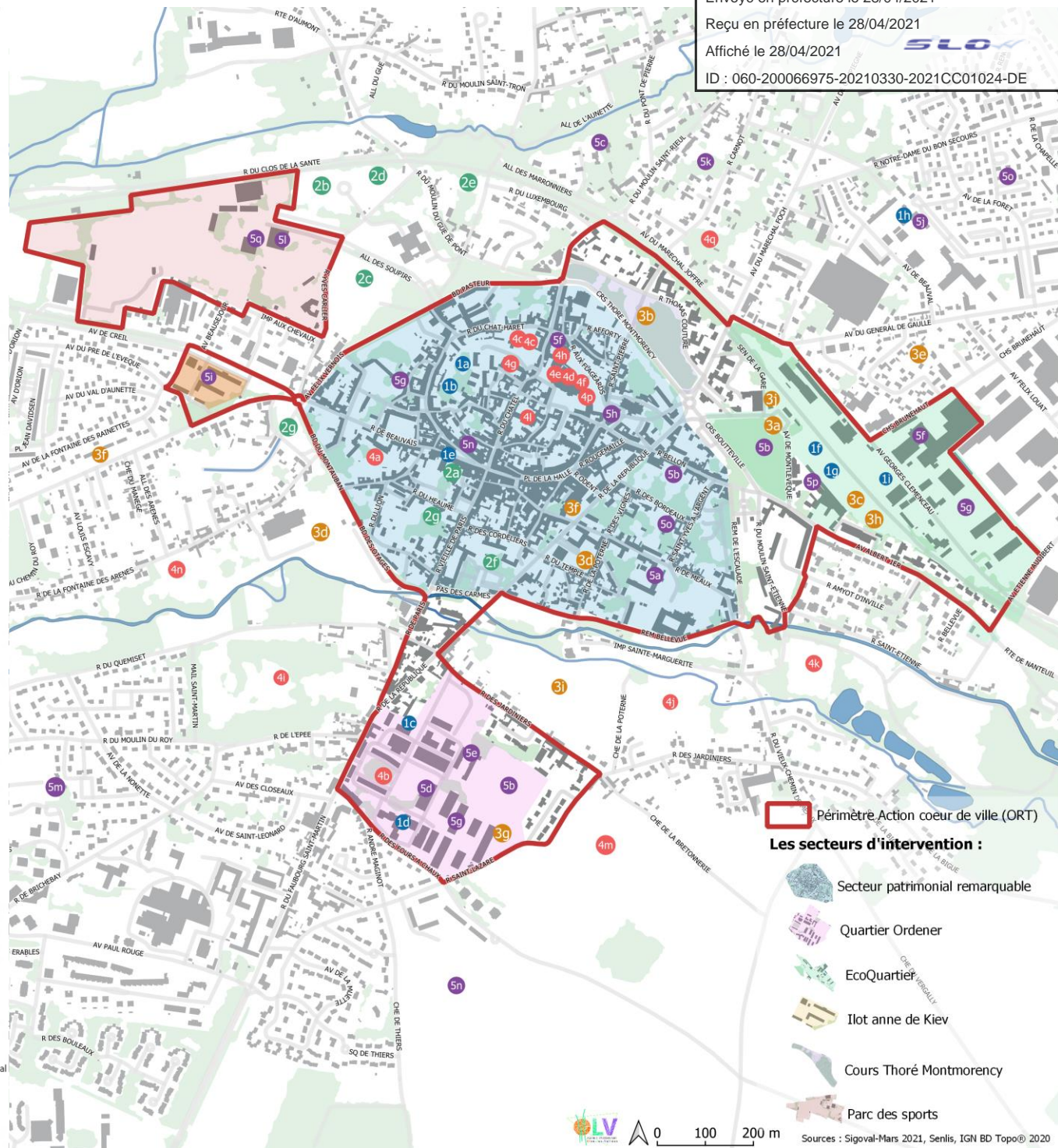
axe Nom de l'action

- 4a Développement d'outils numériques en faveur du tourisme, culture et patrimoine (PAH)
- 4b Aménagement espaces publics campus
- 4c Restauration château royal (appartements royaux, tours, remparts, logis, espaces de réception, abords extérieurs) à confirmer
- 4d Restauration cathédrale Travaux annuels entretien
- 4e Cathédrale Notre-Dame Grandes Orgues
- 4f Cathédrale Notre-Dame Portail ouest
- 4g Aménagement du rez-de-chaussée du Prieuré Saint-Maurice pour l'accueil du public (à confirmer)
- 4h Restructuration de l'Hôtel de Vermandois pour des activités événementielles et un accueil du public (à confirmer)
- 4i Réflexion inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 4j Réflexion d'un partenariat entre Pays d'Art et d'Histoire Senlis à Ermenonville et ville d'Art et d'Histoire Chantilly
- 4k Mise en place d'un référentiel pour le mobilier et les matériaux de l'espace public en parallèle du développement du Règlement de voiries
- 4l Poursuite de l'encouragement pour la présence du végétal dans le centre historique et dans la ville notamment par l'implication des habitants (jardins partagés, permis de végétaliser fleurissement des pieds de murs, vergers municipaux ...)
- 4m Consécration de l'année 2020 « année verte » puis annuellement une semaine dédiée au développement durable
- 4n Inscription dynamique labellisation « Senlis ville amie des enfants » en développant une collaboration suivie avec l'UNICEF
- 4o Réaménagement du Jardin du Roy
- 4p Réaménagement du jardin devant le Musée d'Art et d'Archéologie
- 4q Poursuite d'aménagements et de la gestion paysagère de la Ville pour conserver la 4e fleur au concours régional des villes et villages fleuris

● AXE 5 – FOURNIR L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

axe Nom de l'action

- 5a Développement de la fibre
- 5b Développement wifi public
- 5c Mise en place feuille de route démarche smart city (à confirmer)
- 5d Aménagement du manège en salle de spectacle/diffusion
- 5e Déplacement et programmation du Conservatoire municipal de musique et de la danse dans l'ancien mess des officiers
- 5f Réflexion sur la poursuite de l'activité du cinéma du centre-ville
- 5g Actions culturelles dans le cadre de la convention Pays d'Art et d'Histoire
- 5h Equipement numérique de la médiathèque
- 5i Restructuration du groupe scolaire et de l'îlot Anne de Kiev
- 5j Réalisation du restaurant scolaire de l'école maternelle de Beauval
- 5k Continuité et mise en place par un programme pluriannuel d'investissement du développement performance énergétique patrimoine communal
- 5l Continuation du plan pluriannuel d'entretien des bâtiments communaux (rénovation du gymnase de Brichebay, gymnase Yves Carlier ...)
- 5m Création d'un point d'information dédié aux économies d'énergie et à la transition avec l'ADIL, le CPIE, et autres associations
- 5n Adaptation des locaux de la police municipale
- 5o Poursuivre le développement de la vidéoprotection
- 5p Réflexion pour la réalisation d'un centre technique municipal
- 5q Construction d'un nouveau centre aquatique (ccsso)



Envoyé en préfecture le 28/04/2021
 Reçu en préfecture le 28/04/2021
 Affiché le 28/04/2021
 ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE

5.2. Calendrier détaillé du plan d'action (annexes)

Concernant les financements, chaque institution fera son analyse et son instruction des dossiers tout en facilitant une approche commune et partagée.

5.3. Plan d'action du secteur du Site Patrimonial Remarquable et cartographie des projets

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions dans le Secteur patrimonial remarquable

● AXE 1 – DE LA REHABILITATION A LA RESTRUCTURATION / VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

axe Nom de l'action

- 1a Etude habitat OLV
- 1b Etude marché immobilier + pré-étude OPAH
- 1e Opération d'acquisition / réhabilitation de copropriétés dégradées

● AXE 2 – FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE

axe Nom de l'action

- 2a Réflexion création nouveau magasin presse
- 2f Réflexion problématique livraison, dernier km
- 2g Mise en relation et accompagnement pour l'installation des nouveaux commerçants

● AXE 3 – DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE, LA MOBILITE ET LES CONNEXIONS

axe Nom de l'action

- 3d Réflexion sur le développement de la pratique du vélo
- 3f Poursuite de la réflexion des voiries

● AXE 4 – METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE

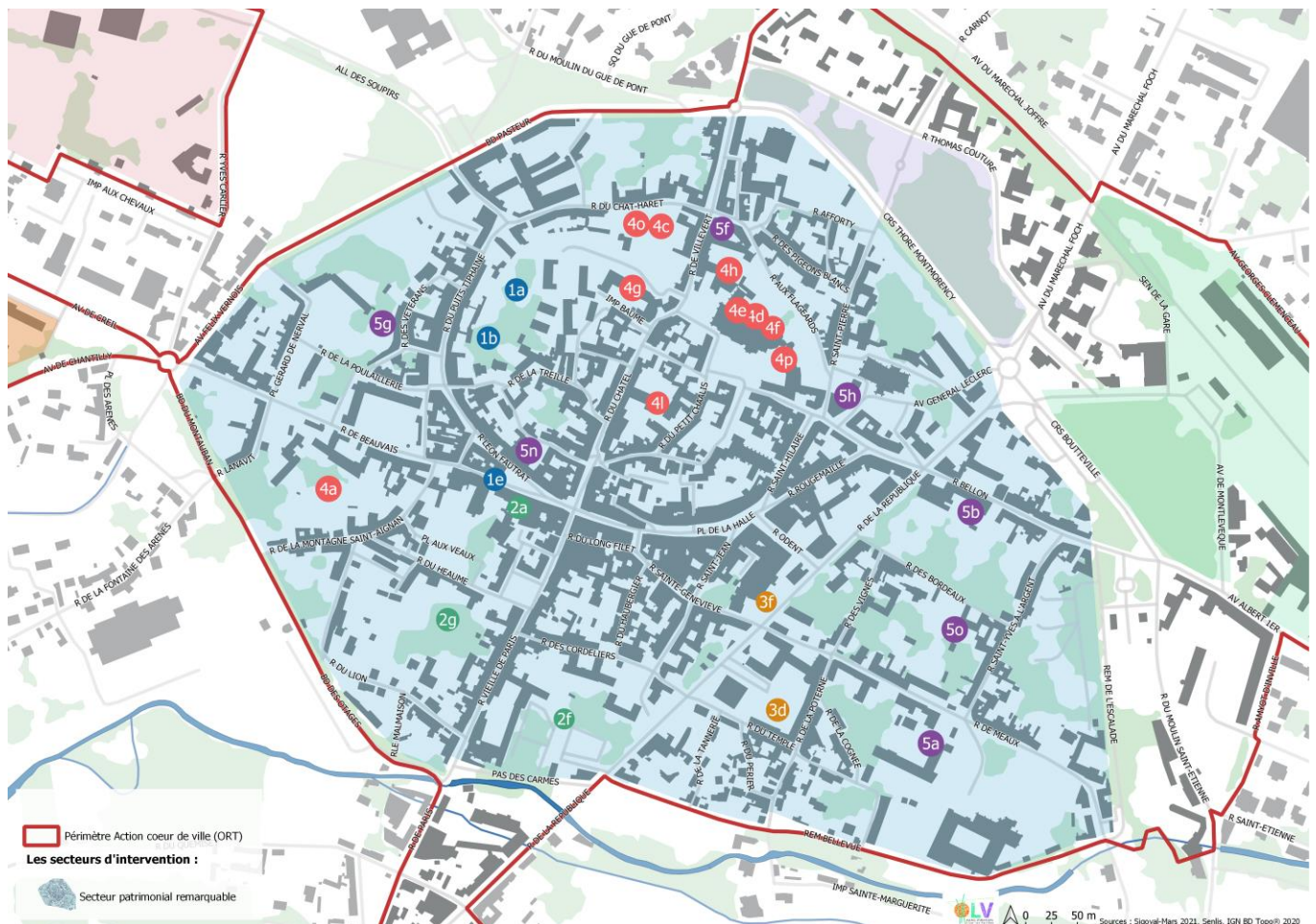
axe Nom de l'action

- 4a Développement d'outils numériques en faveur du tourisme, culture et patrimoine (PAH)
- 4c Restauration château royal (appartements royaux, tours, remparts, logis, espaces de réception, abords extérieurs) à confirmer
- 4d Restauration cathédrale Travaux annuels entretien
- 4e Cathédrale Notre-Dame Grandes Orgues
- 4f Cathédrale Notre-Dame Portail ouest
- 4g Aménagement du rez-de-chaussée du Prieuré Saint-Maurice pour l'accueil du public (à confirmer)
- 4h Restructuration de l'Hôtel de Vermandois pour des activités événementielles et un accueil du public (à confirmer)
- 4l Poursuite de l'encouragement pour la présence du végétal dans le centre historique et dans la ville notamment par l'implication des habitants (jardins partagés, permis de végétaliser fleurissement des pieds de murs, vergers municipaux ...)
- 4o Réaménagement du Jardin du Roy
- 4p Réaménagement du jardin devant le Musée d'Art et d'Archéologie

● AXE 5 – FOURNIR L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

axe Nom de l'action

- 5a Développement de la fibre
- 5b Développement wifi public
- 5f Réflexion sur la poursuite de l'activité du cinéma du centre-ville
- 5g Actions culturelles dans le cadre de la convention Pays d'Art et d'Histoire
- 5h Equipement numérique de la médiathèque
- 5n Adaptation des locaux de la police municipale
- 5o Poursuivre le développement de la vidéoprotection



5.5. Plan d'action du secteur de l'EcoQuartier de la gare et cartographie des projets

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions dans le L'EcoQuartier et le Pôle d'Echange Multimodal

● AXE 1 – DE LA REHABILITATION A LA RESTRUCTURATION / VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

axe Nom de l'action

- 1f Jardins Brunehaut (Opac de l'Oise – social)
- 1g Jardins Brunehaut (Aubarne – privé)
- 1i ZAC phase 2 EcoQuartier (site potentiel)

● AXE 3 – DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE, LA MOBILITE ET LES CONNEXIONS

axe Nom de l'action

- 3a Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal et ses abords
- 3c Etude de maîtrise d'œuvre maillage viaire et piéton
- 3h Création d'un parking public souterrain de 150 places

● AXE 5 – FOURNIR L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

axe Nom de l'action

- 5b Développement wifi public
- 5f Réflexion sur la poursuite de l'activité du cinéma du centre-ville
- 5g Actions culturelles dans le cadre de la convention Pays d'Art et d'Histoire



5.6. Plan d'action du secteur de l'îlot Anne de Kiev et cartographie

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions
dans l'îlot Anne de Kiev

AXE 5 – FOURNIR L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

axe Nom de l'action

5i Restructuration du groupe scolaire et de l'îlot Anne de Kiev



5.8. Plan d'action du secteur du parc des sports – complexe Yves Carlier et cartographie des projets

Action Cœur de Ville Senlis

Plan de localisation des Actions
dans le Parc des sports

● AXE 5 – FOURNIR L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

axe Nom de l'action

- 5l Continuation du plan pluriannuel d'entretien des bâtiments communaux (rénovation du gymnase de Brichebay, gymnase Yves Carlier ...)
- 5q Construction d'un nouveau centre aquatique (ccsso)



Article 6. Objectifs et modalités de suivi et d'évaluation des projets

Un état d'avancement déclaratif simple est soumis trimestriellement au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacun des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de mise en œuvre de l'action, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagés, est présenté au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement.

Le Comité régional d'engagement pourra solliciter à mi contrat un rapport d'avancement déclaratif ou une mission d'évaluation externe.

Le suivi effectué lors du déploiement du projet se conclura par une phase d'évaluation finale afin de juger des résultats du projet. Cette évaluation se réalisera à partir d'une grille qui suivra les cinq (5) axes thématiques, avec certains indicateurs communs au Programme national, et d'autres qui seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.

Fait à Senlis, le

Ville de Senlis	Communauté de Communes Senlis Sud Oise	Etat / ANAH
Pascale LOISELEUR Maire de Senlis	Guillaume MARECHAL Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise	Corinne ORZECOWSKI Préfète du Département de l'Oise
Caisse des Dépôts Banque des Territoires	Action Logement	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
Céline COCHE-DEQUEANT Directrice Territoriale Investissements Direction Déléguée Amiens, Direction Régionale HdF	Frédéric ROUSSEL Président du Comité Régional d'Action Logement ou son représentant	Philippe ENJOLRAS Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts de France	Agence d'Urbanisme Oise les Vallées	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise
Laurent RIGAUD Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts de France ou son représentant	Jean-Claude VILLEMAIN ou Philippe MARINI Président de l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées	Corry NEAU Présidente du CAUE de l'Oise ou son représentant
Office de Tourisme de Chantilly - Senlis	Association des Commerçants de Senlis	Conseil Régional des Hauts-de-France
Frédéric NANCEL Président de l'Office de Tourisme de Senlis	Julien BURNAT Président de l'Association des Commerçants de Senlis	Xavier BERTRAND Président du Conseil Régional des Hauts-de-France
Conseil Départemental de l'Oise	Parc Naturel Régional Oise – Pays de France	
Nadège LEFBVRE Présidente du Conseil Départemental de l'Oise	Patrice Marchand Président du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France	

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 28/04/2021



ID : 060-200066975-20210330-2021CC01024-DE